

DÉLIBÉRATION n° CA-15-03-2024-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 15 mars 2024

Compte financier 2023
Fondation Poitiers Université

Le Conseil d'administration

- Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-60, R. 719-66, R. 719-102, R. 719-104, R. 719-194, R. 719-205 et l'article L. 712-3-IV-2° ;
- Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers, notamment les articles 33 et 133 ;
- Vu les Statuts de la Fondation Poitiers Université ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la présentation du Commissaire aux comptes ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1 : Exécution comptable

Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- 41 167 € de variation de trésorerie
- Résultat patrimonial à l'équilibre
- 279 103 € d'insuffisance d'autofinancement
- 210 964 € de variation de fonds de roulement

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 15 mars 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 29/03/2024

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet *Télérecours citoyens*, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR DE L'UNIVERSITE DE POITIERS

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

Conseil d'administration du 15 mars 2024

1	Présentation générale.....	2
2	Autorisations budgétaires.....	2
2.1	Plafond d'emplois	2
2.2	Prévision et exécution des recettes	2
2.3	Dépenses de fonctionnement.....	3
2.3.1	Dépenses de personnel.....	3
2.3.2	Dépenses de fonctionnement hors masse salariale	4
2.3.3	Dépenses d'investissement.....	5
3	Solde budgétaire, résultat et trésorerie	6
4	Soutenabilité budgétaire	6

1 PRESENTATION GENERALE

Le rapport de gestion de l'ordonnateur est proposé en complément de la présentation du compte financier par l'agent comptable. Le niveau d'analyse de ce rapport est articulé avec celui de l'année précédente dont il reprend la trame. Les tableaux reprennent en général les montants budgétaires 2023 après BR3 et l'exécution au 31/12. Lorsque les informations sont disponibles et comparables, les données des années antérieures sont reportées.

L'exécution budgétaire 2023 a été marquée par une très forte augmentation des charges. Les dépenses de masse salariale se sont accrues de plus de 7.3 M€ en raison notamment de l'impact des mesures Guerini, de la revalorisation des régimes indemnitaires et du GVT. L'établissement a connu également une hausse sensible de ses dépenses de fonctionnement hors masse salariale de plus 2 M€, comme l'année précédente, due à l'augmentation du coût des fluides (essentiellement électricité). Les dépenses d'investissements ont aussi augmenté de près de 3.3 M€ dont plus de 2 M€ relatifs au financement de FEDER « PLATABAT – REACT EU ». En parallèle, et même si l'impact des mesures Guerini n'a pas été totalement compensé, l'établissement a vu ses encaissements augmenter fortement dont 10 M€ de la subvention pour charge de service public. On notera que l'année 2023 a été marquée par une forte année de travaux pour le GEPA.

Conformément au rapport de l'agent comptable, le résultat de l'exercice 2023 est de -856 k€ pour le budget principal, de +10.8 M€ pour le GEPA, à l'équilibre pour la fondation soit un résultat global de 9.94 M€.

2 AUTORISATIONS BUDGETAIRES

2.1 Plafond d'emplois

Le plafond global des emplois présenté par l'établissement en fin d'exercice 2023 était de 2 759 dont 2 421 sous plafond Etat (2022 : 2 778 dont 2 432 sous plafond Etat).

2.2 Prévision et exécution des recettes

La prévision, l'exécution globale et le taux d'exécution des recettes sont reportés de manière synthétique dans le Tableau 1. Le tableau distingue plusieurs niveaux afin d'apprécier les taux d'exécution sous différents angles :

- Total des recettes de l'établissement hors UB recherche (R80) et hors GEPA : appréciation du taux global de réalisation des recettes hors dévolution du patrimoine et hors UB recherche
- Recettes même périmètre hors eOTPs (i.e. conventions) : appréciation des recettes finançant l'activité courante de l'établissement
- Recettes sur eOTPS de l'établissement hors UB recherche (R80) et hors GEPA : appréciation des recettes finançant l'activité de l'établissement sur conventions hors dévolution du patrimoine et hors recherche
- Recettes CPER et AAP région recherche : financements qui relèvent du CPER/FEDER et des appels à projets recherche région
- Autres centres financiers de l'UB recherche (R80)
- Recettes du GEPA

TABLEAU 1 : RECETTES (ENCAISSEMENTS) EN EUROS 2023 ET 2022 (BUDGETEES, REALISEES, TAUX D'EXECUTION)

	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
UP hors r80/GEPA	262 073 609	252 684 371	269 612 294	96.42%	100.70%
UP hors r80/GEPA/hors EOTPs	253 009 276	240 938 528	256 283 600	95.23%	97.59%
UP hors r80/GEPA sur EOTPs	9 064 334	11 745 843	13 328 693	129.58%	259.91%
CPER et APP Région recherche R80C01	6 233 210	4 240 988	7 669 802	68.4%	71.42%
Autres centres financiers du r80	8 283 869	10 906 520	6 941 394	131.66%	173.18%
GEPA	17 792 947	24 225 723	20 233 961	136.15%	112.12%
TOTAL ENCAISSEMENTS	294 383 635	292 057 602	304 457 451	99.21%	101.30%

Le montant des recettes réalisée est inférieur au niveau atteint en 2022 car une partie des titres de recette 2021 de la subvention pour charge de service public n'avait pas été rapprochée d'encaissements sur cette même année 2021, pour une somme de 32 837 547 €. Elle a été rapprochée en 2022. Aussi, il convient dans un premier temps de retirer cette opération liée à 2021. Il en est de même pour la dernière part de la SCSP 2021, notifiée en 2022, qui a été titrée et rapprochée en 2022 pour un montant de 1 730 981 €.

Par ailleurs, toujours sur la SCSP, il s'est aussi produit un décalage d'enregistrement des encaissements 2022. Les dernières notifications 2022 étant parvenues après la clôture, leur montant n'a été titré et rapproché qu'en 2023, pour un total de 2 922 715 €.

Compte tenu de ces décalages, les encaissements à rattacher véritablement à 2022 pour la rubrique « UP hors R80 hors GEPA » s'élèvent à 239 697 462 € ; et le total des encaissements 2022 est de 274 542 619 €. De même, cette même rubrique « UP hors R80 hors GEPA » en 2023 est réellement de 249 761 656 € et le total des encaissements 2023 serait de 289 134 887 €.

Cette forte hausse des encaissements entre 2022 et 2023 et due en premier lieu à la subvention pour charge de service public, dont le montant 2023 est supérieur de 9.8 M€ à celui de 2022, écart qui inclut la compensation des mesures Guérini (1 M€) et le versement de 50 % du COMP (2.5 M€). Dans le même temps, les encaissements CVEC ont diminué de 633 302 € en 2023 par rapport à 2022 et les droits d'inscription de formation initiale et continue ont été stables entre les deux années. La taxe d'apprentissage a quant à elle diminué de 92 000 €.

Les encaissements relatifs aux conventions (recherche et hors recherche) sont en hausse d'environ 6 M€ par rapport à 2022, ce qui traduit globalement l'approbation de la part des financeurs des bilans transmis par l'établissement, un certain nombre de programmes arrivant à leur terme.

2.3 Dépenses de fonctionnement

2.3.1 Dépenses de personnel

La prévision, l'exécution globale, le taux d'exécution de la masse salariale sont reportés de manière synthétique dans le Tableau 2. Le tableau distingue plusieurs niveaux :

- Masse salariale hors conventions et hors heures complémentaires et vacations
- Volume en euros des heures complémentaires et des vacations
- Masse salariale des emplois sur convention

TABLEAU 2 : MASSE SALARIALE EN EUROS 2023 ET 2022 (BUDGETEES, REALISEES, TAUX D'EXECUTION)

	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
MS hors conventions et HC/vacations	200 990 743	198 936 936	191 736 072	98.98%	99.01%
HC/Vacations	5 998 421	6 473 256	6 564 746	107.92%	104.80%
Contrats sous convention	8 566 534	6 974 514	6 761 540	81.42%	82.83%
Total	215 555 698	212 384 706	205 062 358	98.53%	98.52%

Les dépenses de masse salariale ont été plus élevée en 2023 qu'en 2022 à hauteur de 7.3 M€, hausse qui se concentre sur la masse salariale « socle » (hors convention et hors HC et vacations), et qui est due principalement aux mesures Guérini, à la hausse du point d'indice, à l'amélioration du régime indemnitaire et au GVT.

Les dépenses sur conventions sont en légère augmentation et la consommation d'heures complémentaires et de vacations sont stables.

2.3.2 Dépenses de fonctionnement hors masse salariale

La prévision, l'exécution globale et le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement sont reportés dans le Tableau 3 en distinguant les AE (en haut) et les CP (en bas). Les intitulés des différentes lignes de chacune de deux sections sont analogues à celles des recettes.

TABLEAU 3: DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS 2023 ET 2022 HORS MS
(BUDGETEES, REALISEES, TAUX D'EXECUTION)

AE fonctionnement	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
Total UP hors r80/GEPA	36 479 026	29 930 888	26 537 821	82.04%	91.02%
Total UP hors r80/GEPA hors EOTPs	31 750 815	26 499 038	23 542 771	83.45%	91.93%
Total UP hors r80/GEPA sur EOTPs	4 728 211	3 431 850	2 995 050	72.58%	84.42%
CPER et APP Région recherche R80C01	450 380	265 697	474 784	58.99%	74.57%
Autres centres financiers du r80	6 705 021	4 450 880	4 119 367	66.38%	63.64%
GEPA	3 290 065	3 186 606	3 235 843	96.85%	79.58%
TOTAL AE	46 924 492	37 834 071	34 367 815	80.63%	85.21%
CP fonctionnement	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
Total UP hors r80/GEPA	36 345 922	25 667 213	24 477 258	70.62%	86.56%
Total UP hors r80/GEPA hors EOTPs	31 727 727	22 324 509	21 730 996	70.36%	86.77%
Total UP hors r80/GEPA sur EOTPs	4 618 196	3 342 703	2 746 262	72.38%	84.90%
CPER et APP Région recherche R80C01	450 380	253 213	482 613	56.22%	75.80%
Autres centres financiers du r80	6 664 100	4 513 802	3 721 641	67.73%	56.82%
GEPA	3 054 568	3 054 558	2 525 025	99.99%	86.22%
TOTAL CP	46 514 970	33 488 785	31 206 537	71.99%	81.28%

Les dépenses de fonctionnement ont fortement augmenté entre 2022 et 2023 (+ 7.31 % sur les CP et + 10.09 % sur les AE). L'augmentation la plus notable concerne le pôle Vie de Campus et Patrimoine,

qui réalise 27.70 % (+ 3 M€) d'engagements supplémentaires par rapport à 2022, la majeure partie concerne les fluides. Les autres variations de dépenses de fonctionnement les plus significatives se concentrent sur les relations internationales (+ 25 %), les programmes enseignement supérieur tels qu'ELANS ou DEM'UP et les AAP Région.

On note une activité légèrement en hausse sur le R80 hors CPER et AAP région suite à l'intégration au 01/09/2023 dans l'UB recherche des laboratoires de Droit.

2.3.3 Dépenses d'investissement

L'exécution globale des dépenses d'investissement est reportée dans le tableau 4, qui distingue les AE en haut des CP en bas. Les intitulés des différentes lignes de chacune de ces sections sont analogues à celles des recettes et des dépenses de fonctionnement hors masse salariale.

En dehors du GEPA et du R80, le niveau de dépenses d'investissement reste relativement stable entre 2022 et 2023. On relève sur le GEPA la même tendance qu'en 2022 : les engagements sont très inférieurs aux paiements, ce qui signifie que l'UP a ralenti la mise en œuvre de nouvelles opérations immobilières, tandis qu'elle continue de payer les opérations débutées au cours des années précédentes. Le montant des investissements du R80 CPER / AAP Région a doublé entre les deux années ; alors qu'en 2022 ils étaient réalisés sur l'ancien CPER, en train de se terminer, ils relèvent en 2023 pour leur majeure partie des programmes du nouveau CPER (TRANSCIS, INOVEX, etc.). Hors CPER, l'évènement le plus marquant de 2023 a été le financement FEDER « PLATABAT – REACT EU » pour un montant dépassant les 2 M€.

TABEAU 4 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN EUROS 2023 ET 2022 (BUDGETEES, REALISEES, TAUX D'EXECUTION)

AE Investissement	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
Total UP hors r80/GEPA	7 271 905	4 414 187	4 434 932	60.70%	83.60%
Total UP hors r80/GEPA hors EOTPs	5 377 683	3 250 009	3 449 285	60.44%	85.37%
Total UP hors r80/GEPA sur EOTPs	1 894 222	1 164 178	985 647	61.46%	77.94%
CPER et AAP Région recherche	977 987	894 267	491 654	91.44%	91.31%
Autres centres financiers du r80	5 277 462	4 933 226	1 860 753	93.48%	77.92%
GEPA	14 825 769	11 002 305	19 894 208	74.21%	95.70%
TOTAL AE	28 353 123	21 943 985	26 681 547	77.40%	91.94%

CP Investissement	Budgété 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Taux 2023	Taux 2022
Total UP hors r80/GEPA	7 547 389	4 189 872	4 831 882	55.51%	91.15%
Total UP hors r80/GEPA hors EOTPs	5 659 697	3 112 930	4 007 645	55.00%	98.51%
Total UP hors r80/GEPA sur EOTPs	1 887 793	1 076 942	824 237	57.05%	66.86%
CPER et AAP Région recherche	977 987	634 679	1 232 758	64.90%	228.95%
Autres centres financiers du r80	5 390 047	5 175 319	1 744 871	96.02%	72.94%
GEPA	26 113 110	26 055 693	24 933 138	99.78%	91.21%
TOTAL CP	40 028 534	36 055 563	32 742 649	90.07%	92.06%

3 SOLDE BUDGETAIRE, RESULTAT ET TRESORERIE

Dans le cadre de la GBCP, deux notions complémentaires sont approchées dans le tableau 5:

- Sur le plan de la comptabilité budgétaire privilégiant une vision "de caisse", la notion de solde budgétaire calculé par la différence entre les encaissements (recettes) et les décaissements (dépenses) permet d'apprécier dans quelle mesure le budget de l'établissement fait varier sa trésorerie selon les engagements pris et sa capacité à les honorer ; il n'est pas en soi représentatif d'une bonne ou d'une mauvaise gestion, et traduit davantage les décalages entre les dépenses et les recettes de l'année (souvent observées pour les opérations immobilières). Le solde global était en 2022 de 3 800 094 €, après les ajustements liés au décalage sur la SCSP (cf. ci-dessus). Fin 2023, il était de 10 128 545 €, dont il convient de retirer les 2 922 715 € de SCSP 2022 impactant 2023 soit 7 205 830 €.
- Sur le plan de la comptabilité générale privilégiant l'approche par les droits constatés donnant à voir la situation financière et patrimoniale, le résultat net (produits moins charges de fonctionnement) permet d'évaluer la capacité propre de l'établissement à financer son développement. Le résultat de fonctionnement était de 9 944 477 euros. Il faut noter que c'est la première fois depuis la RCE que le budget principal dégage un résultat fonctionnel négatif.

TABEAU 5 : SOLDE BUDGETAIRE 2022 ET 2023 , RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EN 2023, FR, BFR ET TRESORERIE EN 2023

	Budget principal	GEPA	Fondation	Total
Solde budgétaire 2023	14 773 047	-4 884 528	240 026	10 128 545
Solde budgétaire 2023 corrigé	11 850 332	-4 884 528	240 026	7 205 830
Solde budgétaire 2022 corrigé	10 929 895	-7 224 202	94 401	3 800 094
Résultat de fonctionnement	-856 813	10 801 290	0	9 944 477
Fonds de roulement	35 310 044	28 281 009	1 866 087	65 457 141
BFR	-27 935 209	5 409 042	367 907	-22 158 260
Trésorerie	632 452 54	228 719 67	1 498 180	87 615 401

Le fond de roulement (FR) du GEPA contribuait en grande partie au FR de l'établissement et le FR du budget principal n'était pas mobilisable en totalité. Le besoin en fond de roulement (BFR) du budget principal apportait une ressource de près de 28 M€ à l'université. La trésorerie de l'établissement était de 87 615 401 € fin 2023, contre 83 791 503 € fin 2022, soit une augmentation de 3 823 898 €, en raison de l'évolution du FR et du BFR.

4 SOUTENABILITE BUDGETAIRE

Les indicateurs de soutenabilité budgétaire de l'université de Poitiers sont relativement favorables dans un contexte de forte augmentation des charges avec un solde budgétaire « réel » positif de plus 7 M€ et une trésorerie supérieure à 87 M€.

Le ratio des dépenses de masse salariale sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement hors GEPA reste à un niveau très élevé de 87.47 % (87.73 % en 2022). Si on prend en compte le GEPA, ce ratio s'élève à 86.38% en 2023. (86.79% en 2022).

Ces ratios sont à relativiser s'ils sont appréciés à l'aune de celui des dépenses de masse salariale sur l'ensemble des recettes hors GEPA qui est de 79.3 % (72.15 % en 2022), ce qui place l'établissement sous le seuil vigilance. En intégrant le GEPA, ce ratio est de 72.72% en 2023 (67.35% en 2022).

En corrigeant les encaissements des décalages de SCSP, les ratios des dépenses de masse salariale sur les recettes, sont de 80.17% hors GEPA en 2023 (81.19% en 2022) et de 73.46% avec le GEPA en 2023 (75.17% en 2022).

Aussi, l'exécution budgétaire 2023 atteste d'une santé financière globale de l'établissement saine. Les conclusions de l'année dernière sont toujours d'actualité. La prudence doit rester de mise car si la situation est encore maîtrisée, les marges de manœuvre se réduisant, elle exige d'apporter une vigilance toute particulière sur la part que représente la masse salariale dans le budget. En outre, l'établissement doit veiller à l'utilisation de son fonds de roulement sur la base de PPIs pluriannuels, qui restent à consolider (hors GEPA).

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Compte financier 2023 - Fondation

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES					RECETTES		
	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 22/12/2023		Montants exécutés		Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 22/12/2023	Montants exécutés	
	AE	CP	AE	CP			
Personnel	135 000	135 000	147 838	147 838	581 000	473 153	Recettes globalisées
dont contrib employeur au CAS Pension	38 000	38 000	40 941	40 941			Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement	478 000	478 000	89 239	85 289		244 212	Autres financements publics
					581 000	228 941	Recettes propres
Intervention							
							Recettes fléchées*
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	613 000	613 000	237 077	233 127	581 000	473 153	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				240 026	32 000		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine. Compte financier 2023. Fondation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Compte financier	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	109 657	109 657	-	-	-	-	109 657	109 657
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	109 657	109 657					109 657	109 657
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							-	-
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107 - Rech univ en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier							-	-
D115 - Pilotage et support	38 181	38 181	85 269	81 319			123 450	119 499
Étudiants	-	-	3 970	3 970	-	-	3 970	3 970
D201 - Aides directes aux étudiants			3 970	3 970			3 970	3 970
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	147 838	147 838	89 239	85 289	-	-	237 077	233 127

= D101+D102+D103

=D201+D202+D203

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	240 026
-----------------------------	---------

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Compte financier	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									-
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				41 018					41 018
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				203 194					203 194
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					160 741				160 741
Autres recettes					68 200				68 200
Total	-	-	-	244 212	228 941	-	-	-	473 153

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
----------------------------	--

TABLEAU 4
Equilibre financier Compte financier 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			FINANCEMENTS		
	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	15 629 559	-		10 128 545	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	4 222 828			14 773 047	dont Budget Principal
dont Budget Annexe SIUMPSS					dont Budget Annexe
dont Budget Annexe Fondation	32 000			240 026	dont Budget Annexe Fondation
dont Budget Annexe GEPA	11 374 731	4 884 528			dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	10 013	12 013	5 420	4 557	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	5 158 282	4 432 969	7 575 938	1 627 723	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	3 951 865	3 871 452	438 587	379 891	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	24 749 719	8 316 434	8 019 944	12 140 716	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	3 824 283	16 729 774	-	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	4 268 707	6 252 772			dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			29 018 426	- 2 428 490	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	24 749 719	12 140 716	24 749 719	12 140 716	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Compte financier 2023. Fondation

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés
Personnel	135 000	145 783	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	38 000	40 941	Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	478 000	497 506	Autres subventions		65 692
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	581 000	577 597
TOTAL DES CHARGES (1)	613 000	643 289	TOTAL DES PRODUITS (2)	581 000	643 289
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	32 000	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	613 000	643 289	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	613 000	643 289

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 32 000	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		102 787
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		- 308 474
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		- 73 416
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 32 000	- 279 103

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés
Insuffisance d'autofinancement	32 000	279 103	Capacité d'autofinancement	-	-
Investissements			Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources		490 067
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	32 000	279 103	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	490 067
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	210 964	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	32 000	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants dernier budget rectificatif (n°3) voté le 22/12/2023	Montants exécutés
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 32 000	210 964
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		252 131
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*		- 41 167
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 623 123	1 866 087
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	367 907
Niveau final de la TRESORERIE	-	1 498 180

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"



COMPTES ANNUELS 2023

L'Agent comptable
David Martin

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2023, agrégés hors Fondation

ANNEXE

PREAMBULE

I - FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

I-1 - FAITS CARACTERISTIQUES

I-2 - COMPARABILITE DES COMPTES (avec pour mémoire Bilan et compte de résultat 2023 agrégés hors Fondation et Bilan et compte de résultat 2023 Fondation seule)

I-3 - PRINCIPES DE NEUTRALISATION DES COMPTES RECIPROQUES

I-4 - PRINCIPES ET METHODES D’EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

I-4-1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

I-4-2 - SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT

I-4-3 - RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L’EXERCICE

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

I-1 - ACTIF IMMOBILISE

II-1-1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

II-1-2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

II-1-3 - IMMOBILISATIONS EN COURS

II-1-4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

II-2 - AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

II-2-1 - AMORTISSEMENTS

II-2-2 - DEPRECIATIONS

II-3 - STOCKS ET EN-COURS

II-4 – ACTIF CIRCULANT

II-5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

II-6 - FONDS PROPRES

II-7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

II-8 - RESERVES

II-9- TRESORERIE

II-10 - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

II-11 - ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1 - CHIFFRES D’AFFAIRES ET PRODUITS D’EXPLOITATION

III-2 - CHARGES D’EXPLOITATION

III-3 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

IV - VALEURS INACTIVES

V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Université agrégée hors Fondation (2022 retraité agrégé avec Fondation, périmètre certification 2022)

Etablissement université	Système abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date 28.02.2024	
Année 2023				Heure 11:14:00	
Période 01 à 14				Page 2	
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	19 276,60	17 688,00	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	251 827 896,04	241 423 114,48
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	30 743 286,23	27 353 102,92	Subventions	249 855 633,62	240 026 955,90
Rémunération du personnel	123 457 093,82	117 371 720,44	Autres	1 972 262,42	1 396 158,58
Intéressement et participation			Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	14 215 219,49	15 262 313,91
Charges sociales	85 866 210,00	84 031 555,41	Ventes	12 789 493,36	12 212 660,49
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	24 948 189,12	21 800 792,55	Produits	1 425 726,13	3 049 653,42
Autres charges	8 670 232,12	8 740 237,88	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION			Autres produits	17 601 924,37	13 050 821,62
			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		234 451,05
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	283 645 039,90	269 970 701,06
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		303 084,50			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	273 704 287,89	259 618 181,70			
CHARGES FINANCIÈRES	94 609,70	21 023,56	PRODUITS FINANCIERS	98 334,92	27 666,96
Impôt sur les sociétés					
TOTAL CHARGES	273 798 897,59	259 639 205,26	TOTAL PRODUITS	283 743 374,82	269 998 368,02
Solde créditeur : Bénéfice	9 944 477,23	10 359 162,76	Solde débiteur : Perte		
TOTAL GENERAL	283 743 374,82	269 998 368,02	TOTAL GENERAL	283 743 374,82	269 998 368,02

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE (Avant répartition)			Date	28.02.2024	
Année 2023					Heure	10:30:48	
Période 01 à 15					Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 216 378,71	-4 085 689,09	1 130 689,62	1 222 039,82	Financements de l'actif - Etat	135 299 249,43	145 947 554,09
Immobilisations corporelles	560 259 596,00	-269 556 452,80	290 703 143,20	281 069 922,47	Dotation et affectation		
Terrains	50 427 177,57	-17 351 097,74	33 076 079,83	34 993 229,72	Fonds propres des fondations		983 882,86
Constructions	352 104 751,20	-140 191 705,40	211 913 045,80	184 963 250,78	Dons et legs en capital		
Autres	157 727 667,23	-112 013 649,66	45 714 017,57	61 113 441,97	Autres		
Immobilisations financières	333 153,00		333 153,00	333 211,00	Réserves	159 738 401,20	149 575 698,52
					Report à nouveau	2 908 812,70	2 908 751,33
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 944 477,23	10 359 162,76
					Situation nette	307 890 940,56	309 775 049,56
					Financements - autres que Etat	46 915 644,98	42 806 529,98
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	565 809 127,71	-273 642 141,89	292 166 985,82	282 625 173,29	TOTAL FONDS PROPRES	354 806 585,54	352 581 579,54
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques	748 397,06	810 325,62
Avances et acomptes versés sur commandes	48 000,00		48 000,00	48 000,00	Provisions pour charges	506 119,10	213 347,10
Créances :	44 151 872,35	-20 876,71	44 130 995,64	49 052 427,20	Fonds dédiés		479 779,86
d'exploitation	44 151 872,35	-20 876,71	44 130 995,64	49 052 427,20	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 254 516,16	1 503 452,58
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	86 104 584,86		86 104 584,86	83 780 691,59	Dettes financières		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	256 619,42		256 619,42	293 533,09	Dettes d'exploitation	13 108 660,18	9 551 522,05
Autres	12 636,00		12 636,00	10 810,99	Dettes diverses	53 352 889,33	51 969 991,87
					Produits constatés d'avance	173 770,53	204 090,12
TOTAL ACTIF CIRCULANT	130 573 712,63	-20 876,71	130 552 835,92	133 185 462,87	TOTAL DETTES	66 635 320,04	61 725 604,04
Comptes de régularisation					Trésorerie		
Ecarts de conversion Actif				-479 779,86	Comptes de régularisation	23 400,00	
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	696 382 840,34	-273 663 018,60	422 719 821,74	415 810 636,16	TOTAL GENERAL	422 719 821,74	415 810 636,16

PREAMBULE

L'annexe est un document essentiel pour la transparence de l'information financière des établissements publics nationaux, donc des universités, et utile pour l'amélioration de la qualité comptable.

Il s'agit d'un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat.

L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complète les informations qu'ils contiennent.

Cette annexe a été élaborée par l'agent comptable, chargé de la tenue des comptes de l'établissement.

Ce document est établi selon les préconisations de l'instruction BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022.

I - FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1 - FAITS CARACTERISTIQUES

Depuis le 1er janvier 2017, l'Université de Poitiers applique le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 instituant la nouvelle Gestion Budgétaire et Comptable Publique.

Durant l'année 2023, le système d'information, SIFAC a été mis à jour régulièrement afin d'intégrer les nouvelles normes comptables selon l'instruction comptable commune du 16 décembre 2022.

Depuis 2017, les factures dématérialisées sont acheminées de CHORUS PRO au SI finances via le module SIFAC démat.

Depuis le 1er janvier 2020, les entreprises domiciliées en France déposent leurs factures dépenses sur le portail CHORUS PRO, ce qui élimine une grosse partie des documents dépenses papier.

Du fait de la dématérialisation de nombreuses pièces dans le système d'Information, les services financiers de l'université peuvent agir à distance pour en effectuer le traitement.

L'année 2023 se caractérise par plusieurs faits marquants qui impacteront plus ou moins fortement le présent compte financier. Ces éléments complètent la note de l'ordonnateur :

Des hausses de **masse salariale** liées pour partie aux mesures dites Guérini en faveur des fonctionnaires (revalorisation du point d'indice et mesures bas salaires, soit 1,3 M€ financés à 75% par l'Etat), de mesures locales autofinancées et du glissement vieillesse technicité (GVT) évalué à 1,3 M€.

L'augmentation du coût de l'**électricité** sur un nouveau marché annuel avec un effet prix substantiel, malgré le dispositif d'amortisseur électrique, pour partie financée sur la SCSCP pour 1,1 M€ supplémentaires en 2023.

La hausse des charges liée pour partie à l'**inflation**, estimée à près de 4,9% par la Banque de France. Elle était de 5,2% en 2022.

Une politique de travaux et d'**investissement** substantielle pour la deuxième année de suite.

Une **politique partenariale** dynamique, avec la signature notamment de la deuxième convention EC2U. De manière générale, l'activité au compte de résultat a augmenté de 6% cette année pour atteindre 290 M€ contre 245 M€ il y a 7 ans.

La signature d'un contrat d'objectif, de moyen et de performance avec le ministère (**COMP**), générant un supplément de recette important, soit 2,5 M€ dès 2023.

La sortie du bilan de 2 ensembles de bâtiments mis à disposition par les Deux-Sèvres et la Charente à la création des **IUFM** a généré des recettes exceptionnelles pour ordre de 2,9 M€ au compte de résultat.

I-2 - COMPARABILITE DES COMPTES

L'université de Poitiers appliquant la nomenclature comptable M9 commune à l'ensemble des organismes publics depuis 2017, les comptes de 2023 sont donc comparables avec ceux de 2022 sans retraitement à l'exception du périmètre des données intégrées dans les comptes. Ainsi, à partir de 2023, les Fondations universitaires suivies en budget annexé et dont la personne morale est l'université, seront présentées séparément quand le budget consolidé de l'université sera présenté sans la Fondation. Il s'agit de consignes communes de la DGFIP et de la DAF B2 du MESR du 19 janvier 2024, tirant conséquences des dispositions du code de l'Education nationale et du règlement ANC N°2018-06 des comptes des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ainsi le bilan et compte de résultat de l'exercice 2022 sont présentés avec les données de l'Université et de la fondation agrégés et ceux de 2023 avec celles de l'Université sans celles de la fondation.

A cet égard, afin de faciliter la lecture de cet exercice singulier, seront proposés ici, en complément, les comptes consolidés hors fondation, avec le même périmètre en 2022, ainsi que les comptes de la Fondation seule.

Université agrégée hors Fondation (même périmètre 2022 et 2023)

Etablissement université	Système abrégé COMPTE DE RESULTAT			Date	28.02.2024
Année 2023				Heure	11:14:00
Période 01 à 14				Page	2
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	19 276,60	17 688,00	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	251 827 896,04	241 138 694,48
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	30 743 286,23	27 345 062,75	Subventions	249 855 633,62	239 742 535,90
Rémunération du personnel	123 457 093,82	117 290 059,20	Autres	1 972 262,42	1 396 158,58
Intéressement et participation			Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	14 215 219,49	15 005 692,85
Charges sociales	85 866 210,00	83 975 064,05	Ventes	12 789 493,36	12 212 660,49
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	24 948 189,12	21 800 792,55	Produits	1 425 726,13	2 793 032,36
Autres charges	8 670 232,12	8 373 817,14	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION			Autres produits	17 601 924,37	13 017 071,62
			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	283 645 039,90	269 161 458,95
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	273 704 287,89	258 802 483,69			
CHARGES FINANCIÈRES	94 609,70	21 023,56	PRODUITS FINANCIERS	98 334,92	21 211,06
Impôt sur les sociétés					
TOTAL CHARGES	273 798 897,59	258 823 507,25	TOTAL PRODUITS	283 743 374,82	269 182 670,01
Solde créditeur : Bénéfice	9 944 477,23	10 359 162,76	Solde débiteur : Perte		
TOTAL GENERAL	283 743 374,82	269 182 670,01	TOTAL GENERAL	283 743 374,82	269 182 670,01

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE (Avant répartition)				Date	28.02.2024	
Année 2023						Heure	10:30:48	
Période 01 à 15						Page	2	
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022	
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES			
Immobilisations incorporelles	5 216 378,71	-4 085 689,09	1 130 689,62	1 222 039,82	Financements de l'actif - Etat	135 299 249,43	145 947 554,09	
Immobilisations corporelles	560 259 596,00	-269 556 452,80	290 703 143,20	281 069 922,47	Dotation et affectation			
Terrains	50 427 177,57	-17 351 097,74	33 076 079,83	34 993 229,72	Fonds propres des fondations			
Constructions	352 104 751,20	-140 191 705,40	211 913 045,80	184 963 250,78	Dons et legs en capital			
Autres	157 727 667,23	-112 013 649,66	45 714 017,57	61 113 441,97	Autres			
Immobilisations financières	333 153,00		333 153,00	328 211,00	Réserves	159 738 401,20	149 379 238,44	
					Report à nouveau	2 908 812,70	2 908 751,33	
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 944 477,23	10 359 162,76	
					Situation nette	307 890 940,56	308 594 706,62	
					Financements - autres que Etat	46 915 644,98	42 806 529,98	
					Provisions réglementées			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	565 809 127,71	-273 642 141,89	292 166 985,82	282 620 173,29	TOTAL FONDS PROPRES	354 806 585,54	351 401 236,60	
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Stocks et en-cours					Provisions pour risques	748 397,06	810 325,62	
Avances et acomptes versés sur commandes	48 000,00		48 000,00	48 000,00	Provisions pour charges	506 119,10	213 347,10	
Créances :	44 151 872,35	-20 876,71	44 130 995,64	48 822 162,98	Fonds dédiés			
d'exploitation	44 151 872,35	-20 876,71	44 130 995,64	48 822 162,98	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 254 516,16	1 023 672,72	
diverses								
Valeurs mobilières de placement					DETTES			
Disponibilités	86 104 584,86		86 104 584,86	82 241 344,12				
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	256 619,42		256 619,42	293 323,74				
Autres	12 636,00		12 636,00	10 810,99	Dettes financières			
					Dettes d'exploitation	13 108 660,18	9 545 690,83	
					Dettes diverses	53 352 889,33	51 861 124,85	
					Produits constatés d'avance	173 770,53	204 090,12	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	130 573 712,63	-20 876,71	130 552 835,92	131 415 641,83	TOTAL DETTES	66 635 320,04	61 610 905,80	
Comptes de régularisation					Trésorerie			
Ecarts de conversion Actif					Comptes de régularisation			
					Ecarts de conversion Passif	23 400,00		
TOTAL GENERAL	696 382 840,34	-273 663 018,60	422 719 821,74	414 035 815,12	TOTAL GENERAL	422 719 821,74	414 035 815,12	

Fondation universitaire seule (norme ANC 2018-06)

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Cotisations		
	Ventes de biens et services	-	-
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	139 107,30	422 277,03
	Concours publics et subventions d'exploitation	65 691,80	284 420,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	73 415,50	137 857,03
	Ressources liées à la générosité du public	184 625,82	118 764,03
	Dons manuels	184 625,82	118 764,03
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	308 473,99	234 451,05
	Autres produits		33 750,00
Total I		632 207,11	809 242,11
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	14 110,29	8 040,17
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	85 386,18	81 661,24
	Charges sociales	60 396,82	56 491,36
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	102 786,60	303 084,50
	Autres charges	380 609,10	366 420,74
Total II		643 288,99	815 698,01
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 11 081,88	- 6 455,90

PRODUITS FINANCIERS :			
	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	11 081,88	6 455,90
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		11 081,88	6 455,90
CHARGES FINANCIERES :			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		11 081,88	6 455,90
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)		643 288,99	815 698,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		643 288,99	815 698,01
EXCEDENT OU DEFICIT		-	-

Actif	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
Participations et Créances rattachées	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	144 624,84	-	144 624,84	230 264,22
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	144 624,84		144 624,84	230 264,22
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 498 180,00		1 498 180,00	1 539 347,47
Charges constatées d'avance				209,35
Total II	1 642 804,84	-	1 642 804,84	1 769 821,04
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 647 804,84	-	1 647 804,84	1 774 821,04

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	910 467,36	983 882,86
Fonds propres statutaires	910 467,36	983 882,86
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	196 460,08	196 460,08
Réserves statutaires ou contractuelles	196 460,08	196 460,08
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	1 106 927,44	1 180 342,94
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 106 927,44	1 180 342,94
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	274 092,47	479 779,86
Total II	274 092,47	479 779,86
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 466,48	5 831,22
Dettes des legs ou donations	258 318,45	108 867,02
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	266 784,93	114 698,24
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 647 804,84	1 774 821,04

I-3 - PRINCIPES DE NEUTRALISATION DES COMPTES RECIPROQUES

Conformément à l'instruction comptable commune BOFIP- GCP-22-0014 du 16 décembre 2022, les comptes réciproques utilisés entre le budget principal et les budgets annexes ou services à comptabilité distincte ne doivent pas générer des doubles flux.

I-4 - PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'Université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et professionnel (EPSCP) doivent être établis selon :

- Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable (GBCP) ;
- Le recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO) ;
- Le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) ;
- L'instruction comptable commune annuelle précitée ;
- La circulaire annuelle relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'Etat du 26 juillet 2022.

I-4-1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations hors immobilier sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Toutes les immobilisations font l'objet d'amortissement suivant la méthode du prorata temporis dont les durées ont été fixées par le conseil d'administration, rappelées dans le tableau infra.

Nature des immobilisations	Durée de l'amortissement (en années)
Immeubles cpte 213 16/17	De 15 à 50
Aménagements cpte 21357	
* composants :	
Façades	30
Toitures Terrasses	20
Aménagement intérieur	15
Installations techniques	15
Viabilisation	30
Maîtrise d'œuvre et études	5
Aménagements de terrains cpte 212	30
Installations complexes cpte 21517	8
Matériel scientifique cpte 21537	8
Matériel pédagogique cpte 215 47	8
Outillage cpte 21557	8
Aménagements du matériel et outillage cpte 21577	8
Collection de documentation cpte 21617	10
Agencements divers cpte 21817	5
Voitures particulières ou autres matériels de transport cpte 21827	8
Matériel de bureau cpte 21837	8
Mobilier cpte 21847	15
Matériel informatique et bureautique cpte 2187	5
Autres matériels cpte 2188	5
Logiciels, brevets, licences 205	3

➤ **Immobilier :**

Tous les bâtiments remis en pleine propriété par l'État, suite à la dévolution du patrimoine, et tous les bâtiments remis en dotation par l'État ou les collectivités territoriales ont fait l'objet d'une évaluation par France Domaine.

Tous les travaux immobiliers sont comptabilisés au C/23 « travaux en cours » et, au vu d'un état trimestriel signé de la Direction de la Logistique, du Patrimoine et de l'immobilier (DLPI) présentant les travaux terminés par nature de composants, ces derniers sont transférés à un compte d'imputation définitive (C/21), générant ainsi et seulement à la réception, des amortissements. Tous ces travaux sont inventoriés par bâtiment. Ce tableau précise aussi les composants qui ont été soit entièrement ou partiellement rénovés afin de mettre à jour la valeur du bâtiment.

La DLPI informe aussi l'agent comptable de toute démolition ou dépréciation afin de prévenir les moins-values éventuelles.

Des bâtiments mis à disposition de l'IUFM par les départements de la Charente et des Deux-Sèvres, repris au bilan de l'université en 2010, à l'intégration de la formation des professeurs des écoles à l'université, ont été rendus en 2023.

I-4-2 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Depuis 2009, les subventions sont suivies à partir du logiciel SIFAC. Les subventions destinées à financer les opérations d'investissement sont comptabilisées dans les subdivisions du compte 10413 (subvention État) et C/134 (autres subventions) et sont rapportées au compte de résultat. La comptabilisation des reprises correspondantes permet de financer les amortissements de ces immobilisations.

Les subventions non rattachées à une immobilisation dans le logiciel SIFAC sont enregistrées sur un compte technique 1010000 (subvention État) ou un compte 131 (autres qu'État) et ne donnent pas lieu à reprise.

Une attention toute particulière est portée à ces subventions comptabilisées sur les comptes techniques afin de suivre leur utilisation et ainsi maîtriser l'équilibre de la première section. Depuis le 1er janvier 2016, une procédure a été mise en place avec la DLPI permettant d'affecter les subventions dès la mise en service de l'immobilisation.

Dans l'hypothèse où la subvention est affectée avec un décalage par rapport à la mise en service (ex : approbation d'un bilan financier par le financeur, rendant définitivement acquis le financement), la durée de l'amortissement de la subvention est réajustée pour être en adéquation avec celle de l'amortissement de l'immobilisation.

Pour les achats effectués en dehors de la DLPI, la subvention est comptabilisée sur production de relevés de dépenses et donne lieu à rattachement à l'immobilisation concernée.

I-4-3 - RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE

L'université de Poitiers effectue le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

Dans le cadre de l'optimisation de la qualité comptable, l'agence comptable organise très régulièrement des réunions avec les différentes composantes de l'Université pour expliquer l'intérêt de la césure des exercices et établir des procédures garantissant le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

L'ensemble des Services faits a été justifié par les bons de livraison et les attestations signées par l'ordonnateur dans le cas de prestations.

- **Les charges :**

- Les charges à payer des fournitures et immobilisations sont automatiquement comptabilisées dans le logiciel comptable dès lors que le service fait a été valorisé. En raison d'un arrêt des flux se rattachant à l'exercice 2023 au 22 décembre 2023, jour de fermeture de l'établissement pour les vacances de Noël, les différentes composantes ainsi que le centre de service partagé ont fourni un tableau récapitulatif des services faits non valorisés dans l'outil pour divers motifs, afin que ceux-ci soient intégrés par l'agence comptable dans la comptabilité de l'établissement : notion de CAP manuelles, ou CAPAC, CAP à comptabiliser.
- Les charges à payer « Frais de personnel » concernent principalement les vacations, les contrats étudiants, les reclassements, la prime de fin d'année, le compte épargne-temps et les congés payés. Elles sont comptabilisées au vu d'un état établi par la Direction des ressources humaines et de la relation sociale. Il faut préciser que le Rectorat est plutôt en retard depuis 2 ans dans la transmission des arrêtés de changement d'indice, de promotion ou de reclassement : aussi, depuis 2023, les arrêtés concernant N arrivés avant la fin de la période d'inventaire le 31 janvier N+1 sont bien comptabilisés en CAP, alors que la différence entre ce qui est attendu par la gestion prévisionnelle de la masse salariale et ce qui comptabilisé, CAP compris, fera l'objet d'une provision pour charge (incertitude sur le droit, la date et le montant précis). La procédure a été validée par nos commissaires aux comptes.
- Les charges constatées d'avance sont suivies au fil de l'eau par le SFACT.

- **Les produits :**

- Les produits constatés d'avance (PCA) continuent leur décroissance entamée en 2021 avec la mise en place de la comptabilité à l'avancement : désormais, les PCA correspondent à des cas marginaux de prestations pour lesquels les modalités de facturation prévoient un encaissement supérieur aux prestations réellement produites par l'université en fin d'exercice. Ex : formation continue avec un versement forfaitaire en début de contrat.

Depuis 2021, tous les partenariats générant des encaissements des partenaires sont comptabilisés en avance au compte 4191 ou 4491 et non en classe 7 ou 1. Parallèlement des produits à recevoir (PAR) sont constatés en fonction des dépenses se rapportant à ces mêmes conventions pluriannuelles. Avant de passer les opérations de PAR, les propositions sont toutes transmises aux services et composantes pour validation de l'analyse : en effet, cette logique de dépenses = recettes souffre d'exceptions et ne doit pas être automatisée.

Une procédure a été écrite sur ce sujet complexe ainsi qu'un mode opératoire dans SIFAC afin d'encoder correctement les partenariats en EOTP dans SIFAC et ainsi fiabiliser les calculs de PAR.

La comptabilité à l'avancement permet de comptabiliser les produits en classe 7 ou 1 si et seulement si les droits sont définitivement acquis, soit que les dépenses correspondantes ont été effectuées, soit qu'une autre condition suspensive a été réalisée. Ex : remise d'un rapport.

Les versements qui ont le caractère de subvention pure et simple sont directement enregistrés en recettes car acquises à l'établissement. Il en est de même quand la condition suspensive est de pure forme (ex : transmettre un rapport d'activité).

- En complément de ce qui est dit supra, les PAR (C/418) sont comptabilisés pour toutes les recettes qui ne peuvent être justifiées par des pièces justificatives, en particulier lorsque les conventions ou les contrats de recherche n'ont pas encore donné lieu à justification auprès des partenaires ou que la date d'échéance n'est pas échue.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1 - ACTIF IMMOBILISE

Etablissement université		Tableau des Immobilisations				Date	29.02.2024
Année 2023						Heure	16:26:15
Période 001 à 014						Page	1
Rubriques et postes		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles		4,646,457.76	0.00	546,761.35	0.00	0.00	5,193,219.11
20531000	Logiciels acquis ou	3,880,120.80	0.00	479,201.62	0.00	0.00	4,359,322.42
20532000	Logiciels créés	186,092.50	0.00	36,000.00	0.00	0.00	222,092.50
20580000	Autres conces° et dt	536,003.77	0.00	0.00	0.00	0.00	536,003.77
20800000	Autres immobilisatio	27,540.69	0.00	15,333.33	0.00	0.00	42,874.02
23251000	Logiciels sous-trait	16,700.00	0.00	0.00	0.00	0.00	16,700.00
23252000	Logiciels créés en c	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23710000	Av vers immo incor	0.00	0.00	16,226.40	0.00	0.00	16,226.40
Immobilisations Corporelles		503,692,117.58	43,545,315.64	13,971,864.34	0.00	-14,440,055.16	546,769,242.40
21117000	Terrains nus acquis	729,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	729,000.00
21127000	Terrains aménagés ac	15,874.92	0.00	0.00	0.00	0.00	15,874.92
21155600	Terrains bâtis- ens	109,850.00	0.00	0.00	0.00	0.00	109,850.00
21155700	Terrains bâtis- ens	6,996,766.00	0.00	0.00	0.00	-2,578.00	6,994,188.00
21217000	Agencement terrain n	30,169.86	0.00	0.00	0.00	0.00	30,169.86
21226000	Agencement terrains	809,482.00	0.00	0.00	0.00	-603,577.00	205,905.00
21227000	Agencement terrains	42,501,603.29	0.00	0.00	0.00	-159,413.50	42,342,189.79
21315600	Construction bâtimen	15,620,791.72	0.00	0.00	0.00	-3,994,748.00	11,626,043.72
21315700	Construction bâtimen	215,270,419.64	0.00	0.00	0.00	-3,260,206.85	212,010,212.79
21315800	Construction bâtimen	93,979.80	0.00	0.00	0.00	0.00	93,979.80
21355700	Construction agencem	84,813,601.07	43,545,315.64	41,455.05	0.00	-25,856.87	128,374,514.89
21511700	Installations comple	1,995,273.43	0.00	15,075.65	0.00	0.00	2,010,349.08
21511800	Installations comple	26,511.59	0.00	0.00	0.00	0.00	26,511.59
21514700	Installations comple	6,290.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6,290.00
21531700	Installations spécif	16,181.30	0.00	0.00	0.00	0.00	16,181.30
21535700	Installations spécif	989.29	0.00	0.00	0.00	0.00	989.29
21538000	Installations spécif	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21546000	Matériel mis à dispo	3,724.10	0.00	315.02	0.00	0.00	4,039.12
21547000	Matériel acquis	67,538,282.88	0.00	5,089,729.83	0.00	-6,380.00	72,621,632.71
21548000	Matériel autre	163,384.77	0.00	0.00	0.00	0.00	163,384.77

Etablissement université		Tableau des Immobilisations				Date	29.02.2024
Année 2023						Heure	16:26:15
Période 001 à 014						Page	2
Rubriques et postes		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
21556000	Outillage mis à disp	3,024.32	0.00	0.00	0.00	0.00	3,024.32
21557000	Outillage acquis TEC	1,200,090.88	0.00	74,916.44	0.00	0.00	1,275,007.32
21567000	Matériel d'enseignem	7,842,140.97	0.00	142,875.78	0.00	-6,780.81	7,978,235.94
21568000	Matériel d'enseignem	11,342.35	0.00	0.00	0.00	-482.64	10,859.71
21577000	Agencements & aménag	377,807.35	0.00	0.00	0.00	0.00	377,807.35
21600000	Collections	241,423.75	0.00	0.00	0.00	0.00	241,423.75
21710000	Biens historiques et	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21720000	Biens historiques et	5,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5,000.00
21817000	Install génér, agnct	3,044,154.09	0.00	0.00	0.00	0.00	3,044,154.09
21818000	Install génér, agnct	36,570.12	0.00	0.00	0.00	0.00	36,570.12
21827000	Matériel de transpor	1,389,780.93	0.00	100,207.14	0.00	-3,449.75	1,486,538.32
21828000	Matériel de transpor	5,148.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5,148.00
21831700	Matériel de bureau a	1,589,230.51	0.00	44,379.24	0.00	-2,787.99	1,630,821.76
21831800	Matériel de bureau a	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21832700	Matériel informatiqu	24,021,764.71	0.00	2,379,552.01	0.00	-145,340.79	26,255,975.93
21832800	Matériel informatiqu	294,232.67	0.00	9,024.96	0.00	0.00	303,257.63
21847000	Mobilier acquis	10,636,959.00	0.00	1,185,285.14	0.00	0.00	11,822,244.14
21848000	Mobilier autre	79,155.56	0.00	4,261.20	0.00	0.00	83,416.76
21887000	Matériels divers acq	12,604,828.98	0.00	1,276,320.35	0.00	-11,060.08	13,870,089.25
21888000	Matériels divers aut	188,152.32	0.00	0.00	0.00	0.00	188,152.32
23810000	Av vers immo corp	3,379,135.41	0.00	3,608,466.53	0.00	-6,217,392.88	770,209.06
Immobilisations mises en concession							
Immobilisations corporelles en cours		29,291,175.08	0.00	28,154,259.17	-43,545,315.64	0.00	13,900,118.61
23120000	Agencements/aménagem	0.00	0.00	427,685.09	0.00	0.00	427,685.09
23130000	Immobilisations en c	29,291,175.08	0.00	27,706,708.63	-43,545,315.64	0.00	13,452,568.07
23150000	Immobilisations en c	0.00	0.00	19,865.45	0.00	0.00	19,865.45
Immobilisations reçues par leg ou donation							
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)							

Etablissement université		Tableau des Immobilisations				Date	29.02.2024
Année 2023						Heure	16:26:15
Période 001 à 014						Page	3
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut		
Participations et créances rattachées à des participations							
Autres immobilisations financières	333,211.00	0.00	27,408.00	0.00	-22,466.00	338,153.00	
27180000 Aut titres (dt prop)	5,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5,000.00	
27430000 Prêts au personnel	3,956.00	0.00	25,998.00	0.00	-19,703.00	10,251.00	
27510000 Dépôts	255.00	0.00	1,410.00	0.00	-2,763.00	-1,098.00	
27610000 Creances diverses	324,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	324,000.00	
TOTAL	537,962,961.42	43,545,315.64	42,700,292.86	-43,545,315.64	-14,462,521.16	566,200,733.12	

La politique d'investissement est particulièrement dynamique depuis 2 ans. Les investissements annuels ont plus que doublé depuis 2017 avec un ressaut à partir de 2022, pour s'établir au niveau record de 36,4 M€ en 2023.

Outre la modernisation de l'université, la politique d'investissement permettra à court et moyen terme de maîtriser les dépenses d'énergie, et donc de dégager de nouvelles marges de manœuvre : effet levier du plan d'action autonomie énergétique. Les travaux emblématiques concernent l'isolation des bâtiments du secteur B du campus, la bibliothèque A2, la Phase 2 de la Plateforme Prométée.



II-1-1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Rien à signaler sur ce poste, si ce n'est l'acquisition de logiciels pour 479 K€ contre 615 K€ l'an passé. 223 K€ correspondent au logiciel de gestion du patrimoine dont l'acquisition a commencé en 2022, avec SOPRA STERIA.

II-1-2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET TRAVAUX EN COURS

Les travaux et agencements demeurent le principal poste d'immobilisation durant l'année. Peuvent être cités comme emblématiques les programmes suivants, déjà présent en 2022 :

- La bibliothèque universitaire pluridisciplinaire du A2: « La Ruche »
- Les travaux d'isolation thermique des bâtiments du secteur B
- La plateforme Prométhée au Futuroscope

Les marchés de travaux traités par l'agence comptable se montent à 25 M€ cette année, contre 22 M€ l'année précédente.

43 M€ de bâtiments ont été mis en service en 2023.

Dans la continuité de la gouvernance présidentielle et pour faire face à la hausse du coût des fluides liés à la guerre en Ukraine, les travaux et aménagements prendront une part active du plan d'action autonomie énergétique : isolation, panneaux solaires... en complément de la chaudière biomasse déjà en place. De manière générale, les actions du Pôle vie de campus dont dépend la Direction de la logistique et du patrimoine sont orientées vers le développement durable.

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) à 10 ans est disponible en cas de besoin.

Deux ensembles d'immeubles affectés à la formation des professeurs de écoles à Niort et Angoulême ont été retournés à leurs départements respectifs à la suite d'une mise à disposition pour un peu moins de 4 M€ en valeur brute.

Concernant les équipements, 5 M€ de matériel ont été acquis, pour la majorité avec un coût unitaire inférieur à 100 K€. Les plus significatifs sont par exemple 2 chromographes en phase liquide pour 552 K€, des serveurs à 378 K€ ou un banc de test à électrode positive pour 125 K€.

II-1-3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'université a intégré en balance d'entrée 324 000 € de créances diverses qui étaient détenues par la COMUE Léonard de Vinci, dissoute au 31 décembre 2021 et dont le patrimoine a été répartie entre l'Université de Poitiers et l'Université de Limoges.

Part ailleurs, la Fondation a acquis 5 000 € de parts sociales de la Banque populaire Val de France en 2022.

II-2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

II-2-1 – AMORTISSEMENTS

Etablissement université		Tableau des Amortissements			Date	29.02.2024
Année 2023					Heure	16:21:59
Période 001 à 014					Page	1
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations Incorporelles		3,424,417.94	661,271.15	0.00	4,085,689.00	
20531000	Logiciels acquis ou	3,047,536.66	463,664.04	0.00	3,511,200.70	
20532000	Logiciels créés	186,092.50	9,435.62	0.00	195,528.12	
20580000	Autres conces° et dt	170,771.93	186,447.02	0.00	357,218.95	
20800000	Autres immobilisatio	20,016.85	1,724.47	0.00	21,741.32	
23251000	Logiciels sous-trait	0.00	0.00	0.00	0.00	
23252000	Logiciels créés en c	0.00	0.00	0.00	0.00	
Immobilisations Corporelles		249,719,032.50	22,058,424.42	4,085,566.44	267,691,890.48	
21117000	Terrains nus acquis	0.00	0.00	0.00	0.00	
21127000	Terrains aménagés ac	0.00	0.00	0.00	0.00	
21155600	Terrains bâtis- ens	0.00	0.00	0.00	0.00	
21155700	Terrains bâtis- ens	0.00	0.00	0.00	0.00	
21217000	Agencement terrain n	29,612.21	308.87	0.00	29,921.08	
21226000	Agencement terrains	350,775.52	22,573.03	277,259.55	96,089.00	
21227000	Agencement terrains	15,819,128.62	1,477,732.65	71,773.61	17,225,087.66	
21315600	Construction bâtimen	5,628,525.32	419,289.65	1,371,294.10	4,676,520.87	
21315700	Construction bâtimen	95,850,726.86	7,363,979.53	2,178,490.95	101,036,215.44	
21315800	Construction bâtimen	68,682.73	2,059.20	0.00	70,741.93	
21355700	Construction agencem	27,421,044.22	5,132,886.73	12,266.11	32,541,664.84	
21511700	Installations comple	1,430,292.02	86,514.10	0.00	1,516,806.12	
21511800	Installations comple	22,318.83	1,716.84	0.00	24,035.67	
21514700	Installations comple	3,319.48	786.25	0.00	4,105.73	
21531700	Installations spécif	11,834.87	2,022.66	0.00	13,857.53	
21535700	Installations spécif	13.21	123.66	0.00	136.87	
21538000	Installations spécif	0.00	0.00	0.00	0.00	
21546000	Matériel mis à dispo	537.42	479.11	0.00	1,016.53	
21547000	Matériel acquis	52,642,640.54	3,496,394.69	6,380.00	56,132,655.23	
21548000	Matériel autre	161,622.81	510.33	0.00	162,133.14	
21556000	Outillage mis à disp	1,792.84	378.04	0.00	2,170.88	
21557000	Outillage acquis TEC	754,998.69	100,459.31	0.00	855,458.00	
21567000	Matériel d'enseignem	7,071,188.54	192,874.84	6,780.81	7,257,282.57	

Etablissement université		Tableau des Amortissements			Date	29.02.2024
Année 2023					Heure	16:21:59
Période 001 à 014					Page	2
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice	
21568000	Matériel d'enseignem	11,342.35	0.00	482.64	10,859.7	
21577000	Agencements & aménag	354,355.65	6,648.22	0.00	361,003.87	
21600000	Collections	92,490.89	884.34	0.00	93,375.23	
21710000	Biens historiques et	0.00	0.00	0.00	0.00	
21720000	Biens historiques et	0.00	0.00	0.00	0.00	
21817000	Install génér, agnct	2,801,580.61	81,615.89	0.00	2,883,196.50	
21818000	Install génér, agnct	36,570.12	0.00	0.00	36,570.12	
21827000	Matériel de transpor	947,159.66	94,819.66	1,966.38	1,040,012.94	
21828000	Matériel de transpor	3,384.99	643.50	0.00	4,028.49	
21831700	Matériel de bureau a	1,474,326.19	26,588.40	2,787.99	1,498,126.60	
21831800	Matériel de bureau a	0.00	0.00	0.00	0.00	
21832700	Matériel informatiqu	18,953,074.79	2,026,147.94	145,024.22	20,834,198.51	
21832800	Matériel informatiqu	234,101.27	27,285.01	0.00	261,386.28	
21847000	Mobilier acquis	7,155,268.13	454,836.00	0.00	7,610,104.13	
21848000	Mobilier autre	30,056.73	5,456.81	0.00	35,513.54	
21887000	Matériels divers acq	10,170,383.76	1,031,448.89	11,060.08	11,190,772.57	
21888000	Matériels divers aut	185,882.63	960.27	0.00	186,842.90	
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours		0.00	0.00	0.00	0.00	
23120000	Agencements/aménagem	0.00	0.00	0.00	0.00	
23130000	Immobilisations en c	0.00	0.00	0.00	0.00	
23150000	Immobilisations en c	0.00	0.00	0.00	0.00	
Immobilisations reçues par leg ou donation						
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)						
Participations et créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
TOTAL		253,143,450.44	22,719,695.57	4,085,566.44	271,777,579.57	

Le taux de vétusté des immobilisations se situe à moins de la moitié de l'actif brut : le parc des investissements est encore jeune. Le taux de renouvellement élevé. Comme indiqué plus haut, l'université a connu une grosse année en termes d'investissements depuis 2022.

Ajoutons que toutes les subventions d'investissement se rattachant à une immobilisation font l'objet d'un transfert d'une quote-part au compte de résultat, symétriquement et proportionnellement à l'amortissement, pour en atténuer la charge.

C'est ainsi que l'on retrouve face à un stock de 272 M€ (253 M€ l'an passé) d'amortissements cumulés un stock de subventions transférés de 160 M€ (151 M€)

II-2-2 - DEPRECIATIONS

Une dépréciation pour 1,8 M€ est enregistrée sur le budget du GEPA, de 2018 à 2020 à la demande des commissaires aux comptes, afin de compléter les amortissements de certains bâtiments.

II-3 - STOCKS ET EN-COURS

Aucun stock n'est comptabilisé.

II-4 – ACTIF CIRCULANT :

L'actif circulant est constitué des éléments significatifs suivants :

- Les créances clients et factures à émettre (produits à recevoir) : elles sont en diminution globale de 6 M€, portées principalement par les produits à recevoir. Ce compte permet d'ajuster les recettes dans la comptabilité à l'avancement des partenariats à long terme. Cette mesure ne signifie pas que l'activité partenariale baisse mais que les encaissements reçus des partenaires ont fait l'objet d'un titre de recette définitif à la suite de justifications.
- Pour mémoire, les produits à recevoir avaient fortement augmenté en 2022 (+ 11 M€)
- Les créances liées aux subventions et financement de personnes publiques progressent de 1,9 M€, ce qui n'est pas préjudiciable compte de tenu de la nature de ses créances.

- Les comptes de TVA font apparaître une dette de l'Etat de 1,1 M€.

II-5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES PLACEMENTS

Conformément à l'article 41 du décret financier de 2008, l'Université a l'obligation de déposer ses fonds auprès du Trésor public.

Seule la fondation peut placer ses fonds auprès d'établissements bancaires. Au 31 décembre 2023, les placements se décomposent de la façon suivante :

- 200 000 € de compte à terme auprès de la Banque Populaire Val de France
- 493 174,59 € sur un livret rémunéré de la Banque Populaire Val de France

Les placements auprès de la CRCA Touraine Poitou et Charente-Périgord, sont arrivés à terme : se pose alors la question de leur emploi. L'observation est faite pour la deuxième année.

II-6 - FONDS PROPRES :

Les fonds propres s'élèvent à 355 M€. Les éléments saillants sont les suivants :

- **Du capital** : pour rappel, il s'agit de la valeur nette des biens remis-en en pleine propriété par l'État dans le cadre de la dévolution du patrimoine et des biens financés par les financements état.
- **Les fonds des donateurs** de la fondation pour 910 K€ : l'université n'a pas abondé cette année, contrairement à l'an passé pour 250 K€. 73 K€ puisés dans les fonds consommables ont servi à équilibrer le résultat de l'année de la fondation.
- **Des réserves de l'établissement** : d'un montant de 160M€, elles ont intégré les 10 M€ de résultat positif de 2022.
Pour rappel, l'université a intégré dans ses comptes de 2022 en balance d'entrée le résultat de la COMUE Léonard de Vinci, dissoute au 31/12/2021, ainsi que d'autres éléments de bilan, avec l'université de Limoges. Il s'agissait d'un déficit de 121 K€.
- **Du résultat de l'exercice excédentaire** : 9,9 M€ dont une perte de 857 K€ pour le budget principal et 10,8 M€ de bénéfice pour le GEPA. La fondation est à l'équilibre.

- **Des subventions d'équipement** de l'Etat et d'autres personnes publiques : il est rappelé ici que pour respecter la cadence d'amortissement des subventions affectées avec celle des immobilisations qu'elles financent, il est convenu depuis 2016 que toutes les subventions comptabilisées après la mise en service de l'immobilisation auront une durée d'amortissement en phase avec la durée résiduelle d'amortissement de l'immobilisation concernée.

Etablissement université Année 2023		Tableau des financements de l'actif					Date 29.02.2024 Heure 17:25:20 Page 1
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	145 947 554,09	2 150 904,28	0,00	-6 748 977,83	0,00	-6 050 231,11	135 299 249,43
Financements non rattachés à un actif	4 640 566,65	-2 362 671,25	0,00	0,00	0,00	0,00	2 277 895,40
Financements rattachés à un actif	141 306 987,44	4 513 575,53	0,00	-6 748 977,83	0,00	-6 050 231,11	133 021 354,03
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	2 371 647,21	0,00	0,00	- 147 559,55	0,00	-2 949 771,35	- 725 683,69
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	132 561 928,15	0,00	0,00	-5 605 904,02	0,00	-3 096 831,87	123 859 192,26
Financement des autres actifs	6 373 412,08	4 513 575,53	0,00	- 995 514,26	0,00	-3 627,89	9 887 845,46
- Etat	6 294 807,26	4 496 035,53	0,00	- 969 172,12	0,00	-3 627,89	9 818 042,78
- ANR IA	78 604,82	17 540,00	0,00	-26 342,14	0,00	0,00	69 802,68
- Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	42 482 529,98	11 050 837,53	0,00	-2 331 177,79	0,00	-4 610 544,74	46 591 644,98
Financements non rattachés à un actif	13 176 542,25	108 900,43	0,00	0,00	0,00	0,00	13 285 442,68
- Régions	8 667 831,33	76 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 744 241,33
- Département	1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Communes	500 000,00	-5 600,31	0,00	0,00	0,00	0,00	494 399,69
- Autres collectivités	135 009,38	39 056,50	0,00	0,00	0,00	0,00	174 065,88
- Union Européenne	2 815 080,31	1 004 457,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 819 538,21
- Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etablissement université Année 2023		Tableau des financements de l'actif					Date 29.02.2024 Heure 17:25:20 Page 2
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
- Autres	58 621,23	-5 423,66	0,00	0,00	0,00	0,00	53 197,57
Financements rattachés à un actif	29 305 987,73	10 941 937,10	0,00	-2 331 177,79	0,00	-4 610 544,74	33 306 202,30
- Régions	8 576 356,21	6 463 366,59	0,00	-1 360 691,71	0,00	-2 678,29	13 676 352,80
- Département	6 373 096,11	1 000 000,00	0,00	1 394 748,58	0,00	-4 598 325,00	4 169 519,69
- Communes	5 292 586,09	760 000,00	0,00	- 281 947,32	0,00	0,00	5 770 638,77
- Autres collectivités	2 261 250,44	21 428,38	0,00	- 246 686,96	0,00	-3 819,25	2 032 172,61
- Union Européenne	6 303 874,57	2 695 142,13	0,00	-1 705 398,55	0,00	0,00	7 293 618,15
- Autres organismes	106 801,08	0,00	0,00	-29 970,03	0,00	0,00	76 831,05
- Autres	392 023,23	2 000,00	0,00	- 101 231,80	0,00	-5 722,20	287 069,23
TOTAUX	188 430 084,07	13 201 741,81	0,00	-9 080 155,62	0,00	-10 660 775,85	181 890 894,41

II-7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

II-7-1- PROVISIONS :

Les provisions relatives aux litiges pendants ont été ajustés en liaison avec la direction des affaires juridiques : reprise quand l'affaire est close et que la partie adverse ne peut plus faire appel, dotation face à une nouvelle affaire dont l'évaluation est le montant demandé par le requérant. En outre, il a été tenu compte de la protection juridique des agents de l'université mis en cause, pour un forfait de 5 000 € par personne. Elle est ramenée à 748 K€.

Des provisions pour CET sont comptabilisées à 213 K€, comme l'an dernier, ainsi qu'une provision nouvelle de 293 K€ permettant de couvrir la charge relative aux changements d'indice, promotions et reclassements dont les arrêtés relatifs à 2023 n'ont pas encore été pris et transmis au 31 janvier 2024, en fin de période d'inventaire (cf explication supra).

II-7-2 - FONDS DEDIES :

Ces derniers concernent la fondation universitaire et s'élèvent à 274 K€ : ils représentent la part des dons manuels affectés versés en 2023 et précédemment, qui seront utilisés ultérieurement. Ils étaient de 479 K€ en 2022 : cela signifie que la fondation a augmenté son activité en 2023 sur les dons fléchés. En 2024, ce stock pourra financer des opérations fléchées en complément des dons affectés de l'année.

II-8 - RESERVES

Sans objet

II-9 – TRESORERIE

Elle comprend le comte Dépôt de fonds au Trésor, les comptes de la Fondation à la Banque populaire, au Crédit agricole Touraine-Poitou et Charente-Périgord, son compte à terme (200 000 € à la Banque populaire) et un Livret rémunéré à la Banque populaire.

12 636 € se rapportent à une demande d'approvisionnement de la caisse via la Banque postale reçue en 2024.

II-10 - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

- **Les dettes** : 66,6 M€ contre 61,6 M€ l'an passé

Les éléments saillants sont les suivants :

- Des dettes fournisseurs et charges à payer progressent de plus de 4 M€ du seul fait des charges à payer. En effet, le service facturier était à jour à la fermeture de l'établissement le 22 décembre 2023 : avec un délai global de paiement à 13 jours, toutes les factures reçues à mi-décembre étaient liquidées et payées, sauf si elles présentaient une anomalie : pas de service fait ou autres difficultés. Ce stock de dettes fournisseur est donc celui des dernières factures prises en charge mais qui n'ont pu être réglées.

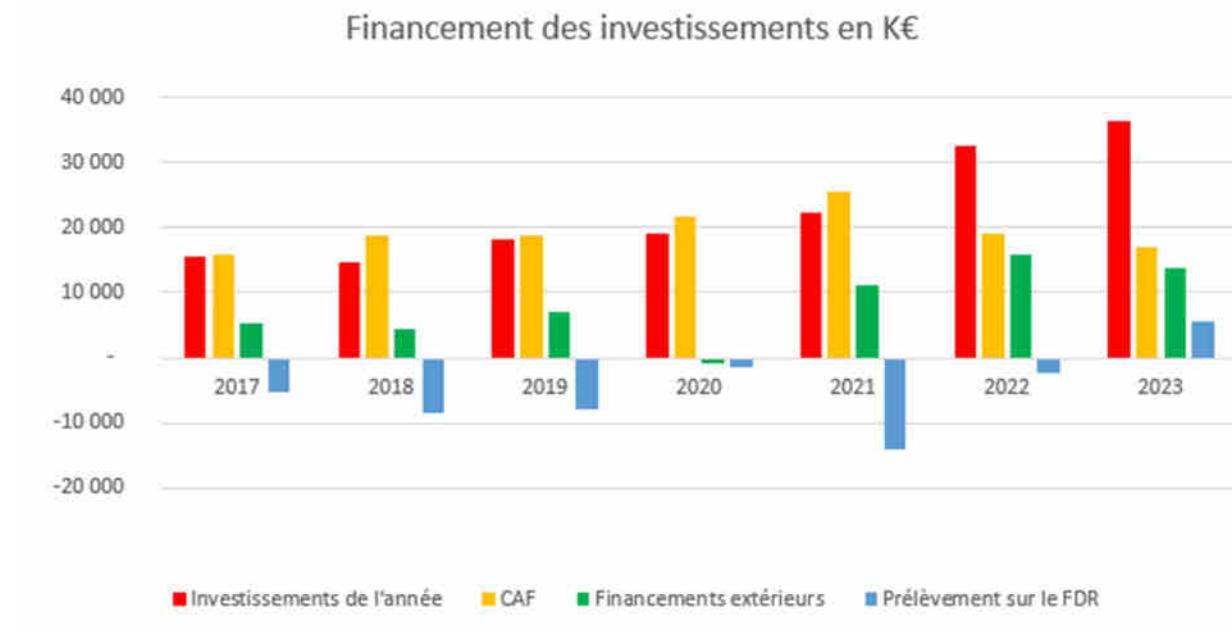
Les charges à payer, principalement automatiques en cas de service fait sans réception de la facture, mais également manuelles (CAPAC) constatent un droit alors même que la facture ne nous est pas parvenue. A émission régulière, elles reflètent l'évolution du niveau d'activité. Il faut noter que la fin de l'année est propice aux commandes.

- Si les avances reçues de nos partenaires privés sont en retrait de 1,6 M€, les avances reçues de nos financeurs publics progressent de manière substantielle de 7,7 M€. Comme expliqué plus haut, les fonds reçus ne sont pas comptabilisés en recette si la convention prévoit une contrepartie de type bilan financier, mais en avance. Un produit à recevoir viendra alors, le cas échéant, constater en fin d'année le droit acquis provisoire à cette recette en parallèle des dépenses engagées dans le projet, sans que ces dernières n'aient encore été acceptées par le financeur.
- A 5,7 M€, les charges à payer relatives au personnel sont quasi stable. Comme évoqué plus haut, un complément de charge prévisible lié au retard de transmission des arrêtés de nomination, progression d'indice ou reclassement par le Rectorat a été comptabilisé en provision pour charge, du fait de leur caractère incertain dans le montant et le temps.
- Le compte d'imputation provisoire des recettes continue sa décroissance entamée en 2022 (9,1 M€ en solde) pour atteindre 4,9 M€ : les sommes encaissées et désormais rapidement imputées viennent donc augmenter les recettes ou les opérations pour comptes de tiers, ou encore réduire les restes à encaisser, donnant une image fidèle plus grande aux comptes de l'université. Ce travail sera accentué en 2024 pour fluidifier ce travail d'apurement, encore énergivore.
- 646 K€ de recettes sont à transférer chez nos partenaires de projet : elles seront virées le moment venu. Il s'agit du cas où nous sommes université coordonnatrice.
- Enfin, du fait du changement de méthode de traitement des recettes liées aux partenariats, les PCA poursuivent leur décroissance à 173 K€.

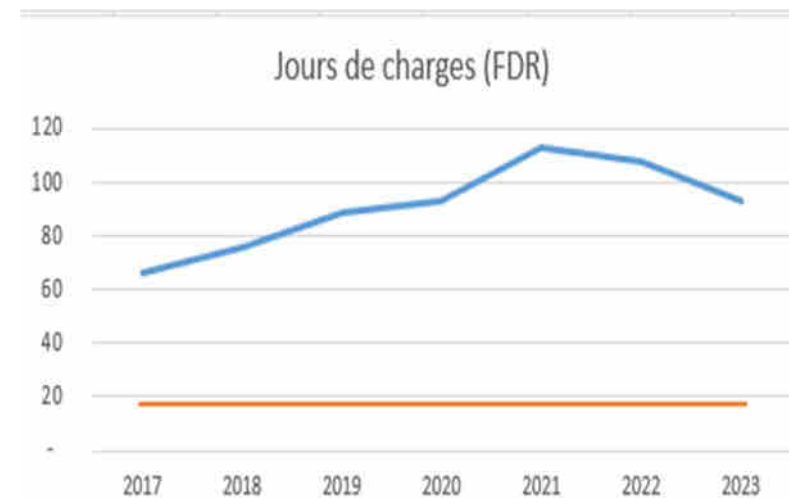
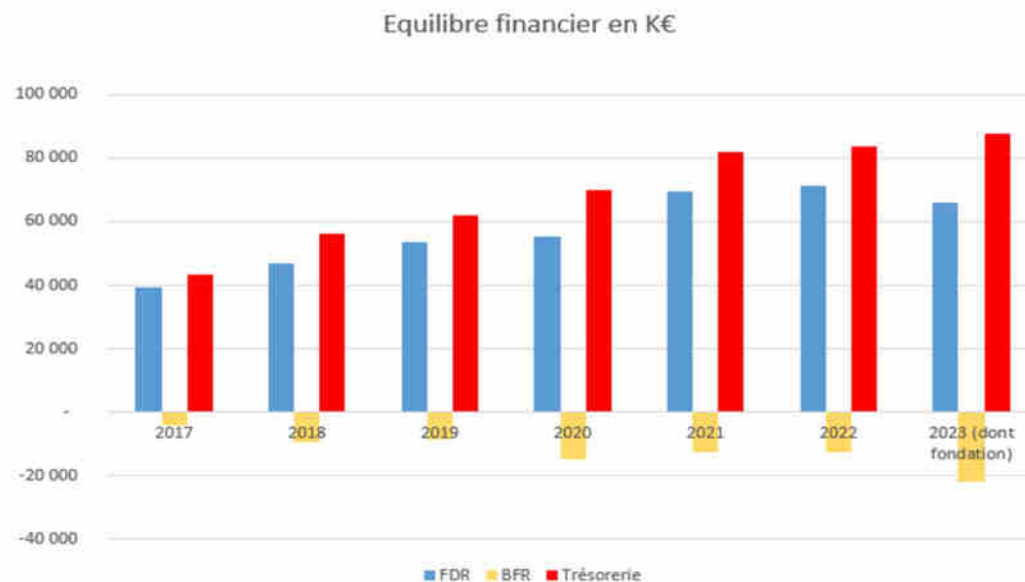
II-11 - ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES Voir II4 et II10

En résumé, la structure du bilan permet de sécuriser la sécurité financière de l'université :

- Le fonds de roulement est alimenté chaque année et les investissements sont financés par la CAF et les subventions d'équipement, sauf en 2023 où un complément de 5,7 M€ doit être puisé sur les réserves pour financer 36,4 M€ de nouvelles acquisitions.



- Le dégagement en fonds de roulement lié à l'activité de bas de bilan (cf. supra l'analyse des comptes de tiers, actif circulant et dettes à court terme) progresse de plus de 9 M€ et complète le FDR pour consolider une trésorerie abondante de 87,6 M€, en constante progression depuis 2017.



Au final, le niveau de notre FDR nous permettrait de tenir 93 jours de paiement de charges de fonctionnement décaissables, contre 108 l'an passé. Le seuil critique est situé à 20 jours. L'utilisation des réserves pour financer pour partie nos nouveaux équipements est peu préjudiciable à la sécurité financière de l'université.

Les autres universités pluridisciplinaires avec santé se situent en moyenne à 63 jours.

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 9,9 M€:

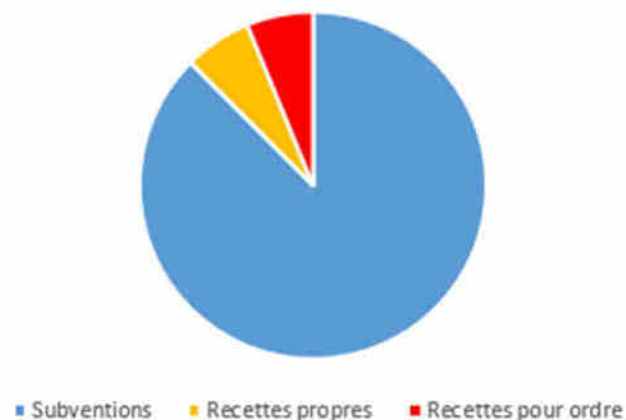
- Université : - 856 K€
- Gepa : 10,8 M€
- Fondation : à l'équilibre par apport des fonds consommables

III-1 - PRODUITS

Ils s'élèvent à 289 M€ et augmentent de plus de 20 M€ sur l'exercice. L'augmentation était de 10 M€ en 2022.

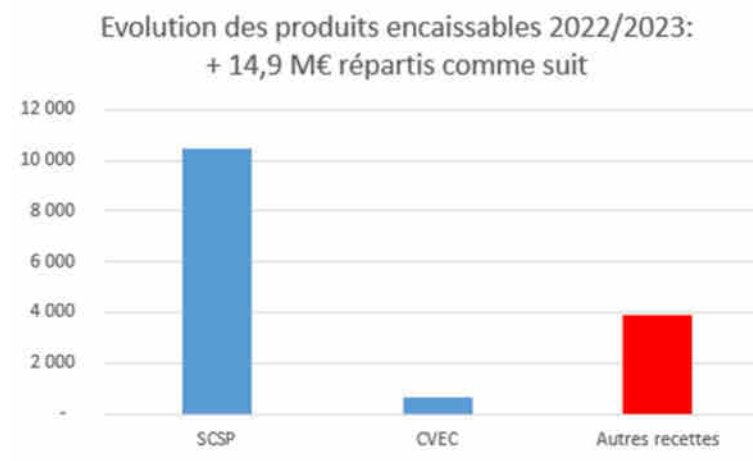
Pour rappel, les subventions reçues sont très largement majoritaires dans une université, comparativement aux recettes propres. En outre, la subvention pour charge de service public (SCSP) pèse à elle seule 225 M€, majorée comme en 2022 de différents éléments liés à la hausse du coût des fluides ou pour partie des mesures en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Répartition des principales recettes en 2023

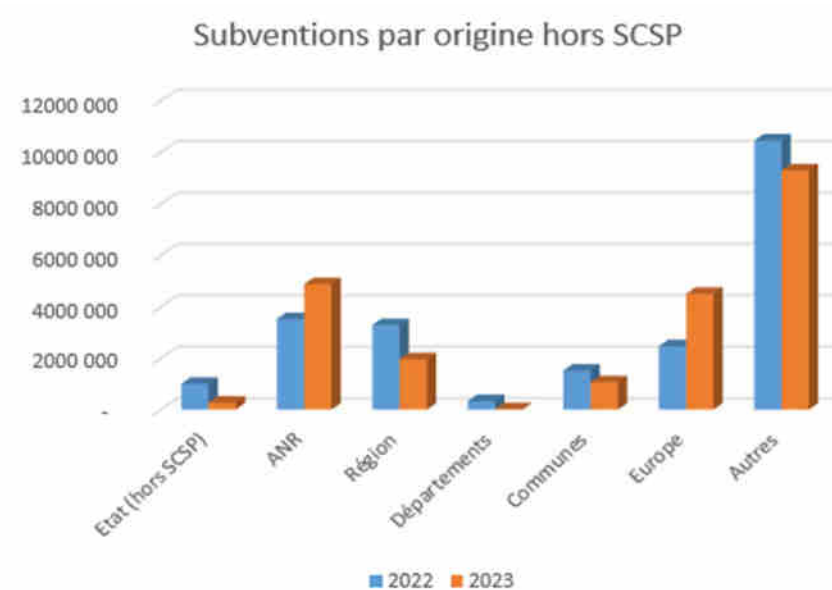
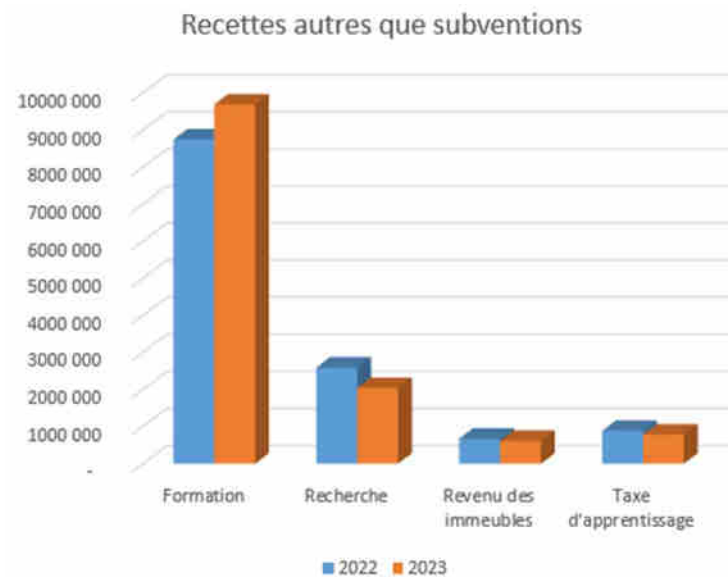


Des recettes en augmentation de 14,9 M€ en ne prenant que les recettes encaissables

En ne prenant que les recettes encaissables (en isolant les recettes pour ordre), et en isolant les recettes sur lesquelles nous avons peu la main - SCSP, CVEC— on constate que l'action de l'université participe de 3,9 M€ de la performance par son action propre. Elle comprend les autres subventions, liées aux partenariats, et recettes propres : droits d'inscription, formation continue, apprentissage, recettes liées à la recherche, aux produits du domaine, notamment.



Les principales recettes hors subvention progressent de 2%, avec une progression notable de tous les postes liés à l'enseignement. Concernant les principales subventions, ressort une progression des interventions de l'ANR et de l'Europe.



La fondation a utilisé dans ses actions de l'année 381K€ de **dons manuels affectés** reçus les années précédentes, contre 234 K€ en 2022.

Les **opérations d'ordre**, principalement les quotes-parts de subventions versées au résultat (« amortissement des subventions ») ont été majorées de 2,9 M€ cette année avec la fin de la mise à disposition de 2 bâtiments servant à la formation des professeurs des écoles à Niort et Angoulême. Ils avaient été mis à disposition initialement par les départements dépositaires de la compétence depuis les lois de décentralisation à l'IUFM de Poitiers à sa création en 1990, puis repris dans les comptes de l'université en 2010. Les comptes de financements ont ainsi été soldés en une fois cette année par une reprise de financement, ce qui a généré cette recette exceptionnelle. Ce compte, habituellement à 13 M€, est cette année porté à 16 M€.

Les produits financiers : les gains de change s'élèvent à 98 K€ contre 21 K€ l'an dernier. Ils viennent compléter les intérêts des placements de la Fondation, soit plus de 11 000 € cette année.

III-2 – CHARGES

Elles s'élèvent à 279 K€ contre 259 M€ en 2022. La forte progression s'explique par les éléments de contexte exposés plus haut.

Les charges réelles décaissables progressent plus vite que les recettes : + 17,4 M€

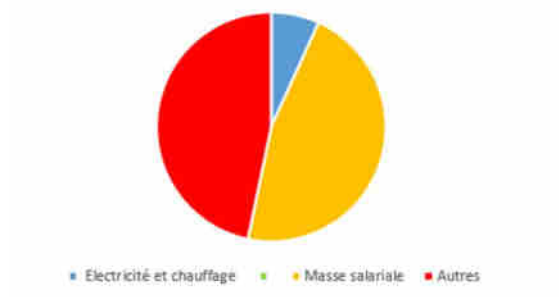
Les dépenses de l'université suivent la progression de l'activité, accentuée par l'inflation, le coût de certains fluides, les mesures en faveur de la masse salariale. Le service facturier a traité 40 000 pièces pour 35 M€ contre 34 000 pièces pour 25 M€ en 2019.

La présentation suivante fait ressortir la part de l'augmentation des charges décaissables : la masse salariale, l'énergie (électricité, chauffage gaz et biomasse), très minoritaire, et les autres dépenses réelles (fournitures, missions, déplacements, colloques), équivalentes à celle de la masse salariale.

Il faut noter que le chauffage (gaz ou biomasse) a baissé de près de 1,9 M€ sous l'effet conjugué des températures et de la biomasse. C'est l'électricité, malgré un amortisseur évalué à 1,8 M€ (EDF ne pourra le déterminer précisément qu'en avril 2024), qui s'est renchérie sous un effet prix très défavorable au client (+ 3 M€ par rapport à 2022).

Le regroupement de dépenses qui ne sont ni de la masse salariale, ni des fluides, comprennent par exemple une augmentation des missions, déplacements et réceptions de 754 K€ pour dépasser cette année 4 M€, ou une augmentation des dépenses d'entretien de 355 K (2,6 M€ au total), ou des relations publiques de 203 K€ (1,3 M€ au total).

Evolution des charges décaissables 2022/2023:
+ 17,4 M€, répartis comme suit:



La masse salariale a augmenté de 14% depuis 2017 et de 4% en 2023. Grâce au niveau des recettes, la part de la masse salariale est de 77% des recettes de fonctionnement décaissables quand la norme d'alerte se situe à 85%. Nous nous situons à plus de 82% en 2020 (tableau de bord financier de l'ESR).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Personnel	183 775	184 231	185 634	188 597	194 421	201 403	209 469



Tableau des emplois :

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global
Nature des emplois			En ETPT		En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 179				1 179
		CDI	5		6	11	
	Non permanents	CDD	279		117		396
S/total EC			1 463		123		1 586
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	812				812
		CDI	29		54	83	
	Non permanents	CDD	117		160		277
S/total Biatss			958		215		1 173
Totaux			2 421	(1)	338		2 759
							Plafond global des emplois voté par le CA **
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 618	(3)	Notification SCSP définitive 2023 du 14 12 2023		

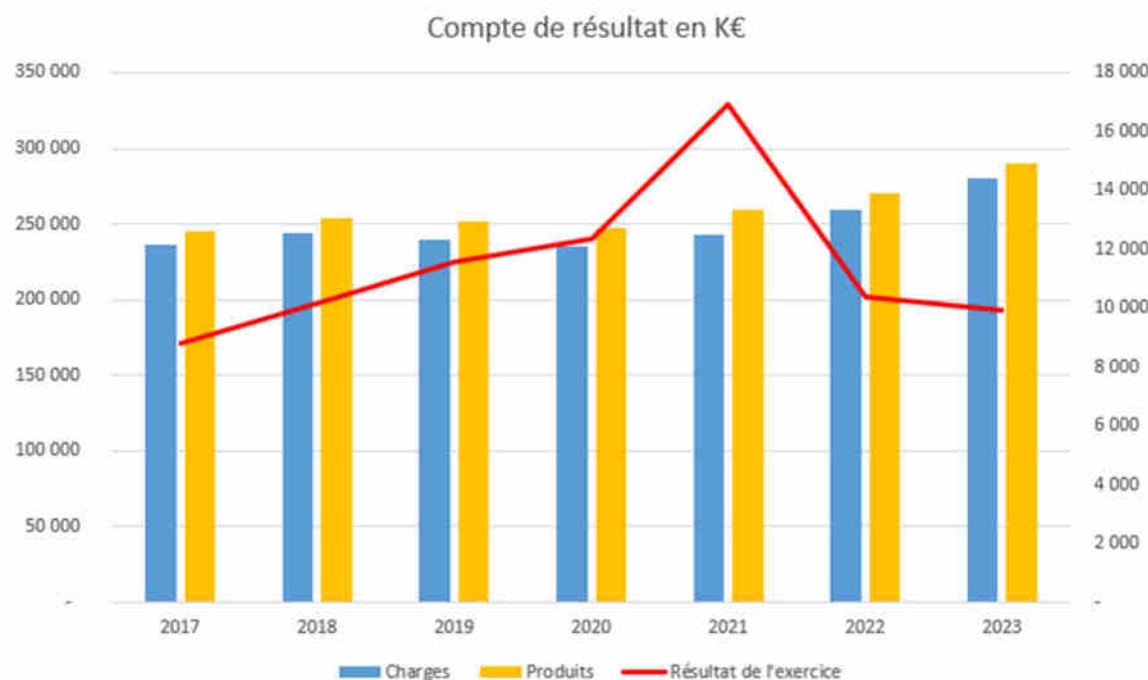
Les charges financières : cf. produits financiers supra, avec les pertes de change.

Le résultat

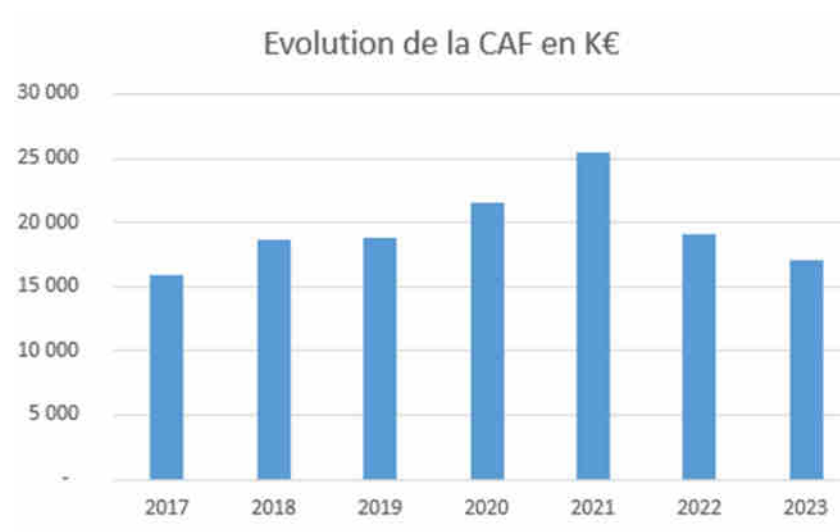
Pour conclure, avec 9,9 M€ de bénéfice dégagé, ce résultat est proche de celui de 2022, mais a été majoré exceptionnellement par la sortie des bâtiments de l'IUFM pour 2,9 M€.

Il invite à la prudence, malgré la baisse du coût de chauffage déjà effective et la charge de l'électricité qui devrait baisser (prix, panneaux solaires).

Il faut préciser pour mémoire que les recettes de 2021 ont été artificiellement gonflées du changement de méthode de comptabilisation des recettes sur convention : extourne en 2021 de produits constatés d'avance en 2020, avec comptabilisation de produits à percevoir en 2021. C'est pourquoi le résultat comptable connaît un ressaut en 2021.



Expurgé des dépenses et recettes pour ordre, il se dégage ainsi une **Capacité d'autofinancement (CAF)** de 17 M€, qui permettra pour partie de financer les investissements de l'année (cf. supra).



IV) VALEURS INACTIVES

Etablissement université		Balance Générale des comptes de valeurs inactives						Date	04.03.2024
Année 2023								Heure	17:32:56
Période 01 à 14								Page	1
COMPTES		DEBITS			CREDITS			SOLDES	
Numéro	Libellé	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Montant débit	Montant Crédit
85100000	Cptes de posit-titre & valeur en portefeuille	0,00	12 250,00	12 250,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	2 250,00	0,00
85200000	Cptes de posit-titre & valeur chez correspondant	0,00	8 750,00	8 750,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	3 750,00	0,00
85300000	Comptes de prise en charge	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	-16 000,00	-16 000,00	0,00	-6 000,00
	Total classe 8	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00	6 000,00	-6 000,00

Le compte de position des valeurs inactives rend compte des cartes alimentaires de 50 € unitaire : un stock total d'une valeur de 6 000 €, soit 120 cartes est disponible : 2 250 € chez le comptable dans le coffre de l'agence comptable et 3 750 € chez le régisseur, en attente d'être distribuées.

V) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan n'est recensé à ce jour.



COMPTES ANNUELS 2023

FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

L'Agent comptable
David MARTIN

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN
(Tableau Excel fourni par l'AMUE, éditeur SIFAC)

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services		-	-
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs		139 107,30	422 277,03
Concours publics et subventions d'exploitation		65 691,80	284 420,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		73 415,50	137 857,03
Ressources liées à la générosité du public		184 625,82	118 764,03
Dons manuels		184 625,82	118 764,03
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés		308 473,99	234 451,05
Autres produits			33 750,00
Total I		632 207,11	809 242,11
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		14 110,29	8 040,17
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements		85 386,18	81 661,24
Charges sociales		60 396,82	56 491,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés		102 786,60	303 084,50
Autres charges		380 609,10	366 420,74
Total II		643 288,99	815 698,01
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 11 081,88	- 6 455,90

PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 081,88	6 455,90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	11 081,88	6 455,90
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 081,88	6 455,90
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	643 288,99	815 698,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	643 288,99	815 698,01
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-

Actif	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
Participations et Créances rattachées	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	144 624,84	-	144 624,84	230 264,22
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	144 624,84		144 624,84	230 264,22
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 498 180,00		1 498 180,00	1 539 347,47
Charges constatées d'avance				209,35
Total II	1 642 804,84	-	1 642 804,84	1 769 821,04
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 647 804,84	-	1 647 804,84	1 774 821,04

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	910 467,36	983 882,86
Fonds propres statutaires	910 467,36	983 882,86
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	196 460,08	196 460,08
Réserves statutaires ou contractuelles	196 460,08	196 460,08
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	1 106 927,44	1 180 342,94
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 106 927,44	1 180 342,94
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	274 092,47	479 779,86
Total II	274 092,47	479 779,86
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 466,48	5 831,22
Dettes des legs ou donations	258 318,45	108 867,02
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	266 784,93	114 698,24
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 647 804,84	1 774 821,04

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complètent les informations qu'ils contiennent.

Cette annexe a été élaborée par l'agent comptable, chargé de la tenue des comptes de l'établissement.

Ce document est établi selon les préconisations de l'ANC N° 2018-06 depuis 2023 : ce changement de norme est peu impactant.

I) GENERALITES

La Fondation Poitiers Université a été créée par décision du conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 23 janvier 2009. Les statuts relatifs à la constitution et au fonctionnement de la fondation ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière modification approuvée par le conseil d'administration datant du 2 mars 2018.

La Fondation Poitiers Université est une fondation universitaire ne disposant pas de la personnalité morale. La gouvernance est assurée par son président et son conseil de gestion.

Depuis le 2 juillet 2019, M Marc Bonassies est le président de la Fondation.

Sa comptabilité est tenue au sein d'un Budget annexé et est consolidée au sein de celle de l'Université. A titre d'information, le budget global de l'Université est approximativement de 280 Millions d'€.

L'objet de la Fondation est :

- D'institutionnaliser, dans une démarche de développement et de consolidation, des relations et partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales et tous les acteurs socio-économiques.
- D'aider le territoire à s'approprier son université.
- De développer l'université en termes de professionnalisation de l'offre de formation, d'amélioration des conditions de vie des étudiants, d'aide à la recherche fondamentale et appliquée.
- De collecter de nouvelles ressources pour financer des actions prioritaires.

Le montant de la dotation initiale prévu par les statuts est de 1 232 500€, la majorité des partenaires ayant choisi un paiement fractionné en trois fois à compter de 2009.

Au 31 décembre 2023, le solde de la dotation consommable est de 910 467,36 € (983 516,56 € en début d'exercice) : il a en effet été puisé 73 049,50 € pour assurer l'équilibre du résultat, conformément à la réglementation en vigueur.

La fondation obéit aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires prévues par le décret 2008-326 du 7 avril 2008, conformément à l'article L719-12 du Code de l'Education, ainsi qu'au règlement spécifique aux associations, fondations et fonds spécifiques du 5 décembre 2018, applicable à partir de 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la fondation applique la nouvelle comptabilité dite Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) ainsi que le référentiel comptable unique selon l'instruction du 16 décembre 2022.

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) IMMOBILISATIONS

La fondation dispose de 5 000,00 € de parts sociales de la BPVF, acquises durant l'exercice 2022. Elles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

II-2) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Aucune subvention d'investissement ne figure au bilan.

II-3) CREANCES : 144 624,84 €

Elles s'élevaient à 230 264,22 € fin 2022.

Il est à signaler principalement des produits à recevoir du département de la Charente, de l'ARS Nouvelle Aquitaine et de la Fondation MAIF pour un total de 93 524,00 €. Pour rappel, ce sont de dons ou subventions, reçus ou non, mais qui ne peuvent être encore considérés comme définitivement acquis, du fait d'une condition à lever. C'est pourquoi ils n'ont pas fait l'objet d'une émission de titres de recettes.

10 500 € sont en attente de versement.

II-4) PLACEMENTS et DISPONIBILITES : 1 498 180 €.

❖ PLACEMENTS

Le total des placements, compte à terme et livret, s'élève à 693 174,59 €

Contrairement à l'Université, la Fondation peut placer sa trésorerie dans un établissement financier autre que le Trésor Public.

Elle dispose de 200 000€ de comptes à terme auprès de la Banque populaire Val-de-France depuis 2022.

Le taux de rendement de ce compte à terme va de 0,15% à 1,54%.

Une partie de sa trésorerie est également placée sur un livret rémunéré auprès de la Banque Populaire Val de France. Au 31 décembre 2023, l'encours est de 493 174,59 €.

❖ DISPONIBILITES

Les disponibilités de la Fondation s'élèvent à 805 005,41 €.

- Crédit Agricole Touraine Poitou : 176 537,79 €.
- Crédit Agricole Charentes Périgord : 321 958,81 €.
- Banque Populaire : 46 852,41 €.
- Trésor Public : 259 656,40 € qui correspond à la subdivision du compte de la Fondation à l'Université de Poitiers

Les placements au CRCA sont arrivées à leur échéance : il sera nécessaire en 2024 de réaffecter ces fonds, notamment si ces comptes courants génèrent des frais bancaires. Cette observation a déjà été faite l'année précédente.

Comptes courants		Placements		Intérêts reçus ou latents cumulés	Frais	Commentaire
Trésor public (démembrement du compte de l'université au Trésor)	259 656,40					
BPVF	46 852,41				384,98	
BPVF		Livret	493 174,59	10 025,35		
BPVF		Compte à terme	200 000,00	2 413,33 (Latents et cumulés)		
BPVF		Parts sociales	5 000,00	52,08		
CRCA Touraine Poitou	176 537,79				50,00	Placement arrivé à terme
CRCA Charente Périgord	321 958,81				239,98	Placement arrivé à terme
Total	805 005,41		698 174,59	12 490,76	674,96	

II-5) FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation sont constitués par :

- Les fonds des donateurs disponibles : 910 467,36 € Ils ont été réduits de 73 415,50 € en 2023 pour équilibrer le résultat de l'année.
- Les réserves : 196 460,08 €
- Le résultat de l'exercice est nul, conformément à la réglementation : en effet, les actions menées par la fondation dans l'année sont financées
 - par les dons manuels affectés (fonds dédiés) de l'année ou des années précédentes : ces dons, s'ils ne sont pas utilisés l'année de leur versement sont remontés dans les fonds propres ; à l'inverse, ils redescendent en recettes pour financer les opérations de l'année s'ils ont été versés antérieurement ;
 - par les dons manuels récurrents ou non récurrents non affectés ;
 - si ces derniers sont insuffisants pour équilibrer les dépenses, la fondation peut puiser dans ses fonds propres à hauteur de 20% de ceux-ci. Notion de fraction consommable. Les fonds propres servent en effet à financer des actions ultérieures à leur versement.

L'université de Poitiers a abondé en 2022 les fonds propres pour 250 000 €, pas en 2023

Les fonds dédiés sur dons affectés étaient de 479 779,86 € en début d'exercice: ils permettent le financement d'actions fléchées. Ils sont aujourd'hui de 274 092,47 € et financeront les actions de 2024, voire les années suivantes.

308 473,99 € de dons manuels affectés versés les années antérieurs ont été utilisés en 2023 (transfert des fonds propres vers les produits de fonctionnements). A l'inverse, 102 786,60 € de dons manuels affectés versés en 2023 et non utilisés en 2023 ont été affectés aux fonds dédiés (transfert par les charges de fonctionnements vers les fonds propres pour être conservés en réserve).

II-6) DETTES : 266 784,93 €

Ce chapitre reprend toutes les dettes et assimilées :

- Pas de dettes fournisseurs : ils ont tous été désintéressés en 2023
- 8 466,48 € de charges à payer, c'est-à-dire de charges identifiées sur 2023 pour lesquelles la facture n'a pas été reçue
- 226 394,00 € d'avances reçues : comme expliqué plus haut, des donateurs soumettent leurs dons à la levée d'une condition pour que la recette devienne définitive. Ces pourquoi des dons sont enregistrés en avance et, en fin d'année, un produit à recevoir constatant l'avancée de la réalisation de la condition est alors comptabilisée
- 31 924,45 € de recettes à classer (recettes pas encore dénouées)

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat est à l'équilibre pour les raisons évoquées plus haut.

III-1) PRODUITS

Ils sont constitués de plusieurs types de recettes:

- Des dons pour 258 041,32 €, sensiblement identiques à 2022 (256 621,06 €).
Pour autant, Ils comprennent une fraction consommable des fonds propres de 73 415,50 € contre 137 857,03 € en 2022
- 65 691,80 € de subventions, en forte baisse (284 420,00 € en 2022)
- La reprise des dons affectés antérieurs utilisés en 2023 : 308 473,99 € (opération d'ordre), en forte hausse pour la deuxième année de suite (234 451,05 € en 2022)
- Des produits financiers : 11 081,88 € Il s'agit des intérêts versés sur livret et de la part des intérêts courus latents de 2023 pour le compte à terme.

III-2) CHARGES

Elles progressent toutes :

- Les consommations et services extérieurs d'un montant de 14 110,29 € (8 040,17 € en 2022)
- Les coûts de personnel d'un montant de 145 783,00 € sont en hausse constante sur les 3 dernières années (138 152,60 € en 2022). Les effectifs comprennent toujours 3 ETP de l'université.
- Les subventions versées pour 380 609,10 € (366 420,74 € en 2022) dont 304 486,60 € (258 351,40 € en 2022) de virements de crédits pour les composantes : il s'agit du cœur d'activité de la Fondation.
- Les engagements sur dons affectés pour 102 786,60 € : correspondent à la part des dons affectés reçus en 2023 mais qui sont mis en réserve pour financer les actions ultérieures à 2023. On les retrouve au bilan dans les fonds dédiés.

IV) MECENAT EN NATURE ET EN COMPETENCE

Il faut enfin préciser que la Fondation a reçu 24 653,38 € de mécénat en nature et 48 727,50 € de mécénat en compétence, soit un total de 73 380,88 €. Les dons en nature concernent en général des ordinateurs neufs ou reconditionnés, des biens alimentaires. Les dons en compétence peuvent regrouper des animations de cours, des études. Une animation sur la chaufferie Biomasse a été produite en 2022.

2023 se caractérise par des dons de toutes sortes de produits d'hygiène pour l'épicerie sociale et solidaire, des ordinateurs reconditionnés, des animations de cours informatiques et le développement de projets solidaires sur le campus de Niort.

Ces actions sont valorisées de manière extra comptable.

Les tableaux de suivi des fonds dédiés et mécénats en nature et compétence ne sont pas livrés dans la présente annexe, à la demande de la Fondation, pour préserver le besoin de discrétion des différents donateurs.